

L'UN DES RARES HÔPITAUX ENCORE EN FONCTION À GAZA
UN RAID SIONISTE MET HORS SERVICE L'HÔPITAL AL-AHLI

DJURDJURA, AHAGGAR,
KSOUR...

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // LUNDI 14 AVRIL 2025 // N°1051 // PRIX 20 DA

**L'ALGÉRIE
VEUT
INSCRIRE SON
HISTOIRE AU
PATRIMOINE
MONDIAL**

LE PRÉSIDENT ABDELMADJID TEBBOUNE L'AFFIRME :

L'ALGÉRIE DÉTERMINÉE À REJOINDRE LES RANGS DES PAYS ÉMERGENTS



Le chef de l'Etat a dénoncé « la logique des failles » adoptée par certains opérateurs qui cherchent à contourner les lois du marché et les dispositifs d'importation. A ce titre, il a rappelé que l'Etat ne visait aucun profit sur la vente du foncier à usage économique, soulignant que son objectif était de faciliter l'investissement productif.

MOHAMED CHEIKH, CHARGÉ D'AFFAIRES DE L'AMBASSADE SAHRAOUIE EN ALGÉRIE :

« LE PLAN D'AUTONOMIE MAROCAIN N'A AUCUNE VALEUR JURIDIQUE »

ALGÉRIE-ETHIOPIE

**DES RELATIONS
« FORTES ET
EXEMPLAIRES »**



L'ALGÉRIE EXIGE LA LIBÉRATION « IMMÉDIATE » DE SON AGENT CONSULAIRE

**NOUVEAU COUP
DE FROID ENTRE
ALGER ET PARIS**

L'Algérie « rejette fermement, tant sur la forme que sur le fond, les motifs invoqués par le Parquet antiterroriste français », et dénonce une violation manifeste des privilèges et immunités rattachés au statut consulaire, pourtant garantis par la Convention de Vienne et les accords bilatéraux.

CONTRER TOUTE TENTATIVE VISANT À PORTER ATTEINTE À LA STABILITÉ DU PAYS
L'AOMA appelle à «faire preuve de vigilance»

L'Association des oulémas musulmans algériens (AOMA) a appelé, hier, à contrer toute tentative visant à porter atteinte à la sécurité et à la stabilité du pays. Dans un communiqué sanctionnant la réunion de son bureau national au siège de sa section de la wilaya de Tiaret, l'AOMA a précisé que l'Algérie «est ciblée par des forces hostiles», soulignant la nécessité de «contrer toute tentative visant à porter atteinte à sa sécurité et à sa stabilité». L'association a également appelé à «faire preuve de vigilance et à se rallier autour des institutions de l'État afin de préserver les constantes nationales et de défendre les frontières du pays». Elle a dénoncé «les agissements inacceptables de porte-voix à la solde des colons d'hier, qui cherchent à déstabiliser l'Algérie», se félicitant, à ce titre, de la mise en place d'une commission chargée de l'élaboration d'une loi criminalisant le colonialisme français ignoble. Par ailleurs, l'AOMA a salué «tous les efforts déployés pour la préservation du patrimoine religieux musulman et des éléments de l'identité nationale», ainsi que la promulgation d'une loi relative aux wakfs. À l'occasion de la journée du Savoir, célébrée le 16 avril de chaque année, l'association a appelé à s'attacher au legs civilisationnel et islamique de la nation algérienne. D'autre part, l'AOMA a condamné «le génocide systématique, le blocus, la politique de famine et les tentatives de déplacement forcé du peuple palestinien, notamment dans la bande de Ghaza, dans un contexte de complicité internationale et de silence mondial face à cette agression sioniste brutale», saluant par là même «la position indéfectible de l'Algérie soutenant la cause palestinienne juste».

R.N.

ALGÉRIE-MAURITANIE

Pour une coopération plus accrue

L'Algérie et la Mauritanie entretiennent des «relations historiques privilégiées» soutenues par une «volonté politique claire». C'est ce qu'ont affirmé hier à Alger, le président de la Commission des affaires étrangères, de la coopération internationale et de la communauté nationale à l'étranger du Conseil de la Nation, Mohamed Amroun, et le président du groupe parlementaire d'amitié mauritano-algérienne à l'Assemblée nationale de la République islamique de Mauritanie, Moustapha Souhaib. Amroun a reçu Souhaib et la délégation l'accompagnant, lors d'une rencontre ayant constitué «une occasion de mettre en lumière le rapprochement fraternel profond entre les peuples algérien et mauritanien à travers leurs représentants respectifs, fondé sur des relations historiques ancrées».

L'ALGÉRIE EXIGE LA LIBÉRATION «IMMÉDIATE» DE SON AGENT CONSULAIRE

Nouveau coup de froid entre Alger et Paris

L'ambassadeur de France à Alger a été reçu, samedi, par le secrétaire général du ministère algérien des Affaires étrangères pour lui exprimer les vives contestations de l'Algérie. «Ce nouveau développement inadmissible et inqualifiable causera un grand dommage aux relations algéro-françaises», a affirmé le ministère des Affaires étrangères algérien dans un communiqué.

Baba Aissa Karima

L'arrestation et l'incarcération d'un agent consulaire algérien en poste au consulat de Créteil ont déclenché une vive protestation officielle de l'Algérie. Samedi 12 avril, le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, M. Lou-nès Magramane, a convoqué l'ambassadeur de France à Alger, M. Stéphane Romatet, pour lui signifier l'indignation des autorités algériennes face à ce qu'elles qualifient d'atteinte grave au droit diplomatique et aux usages bilatéraux.

Selon un communiqué publié par le ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, l'audience a été l'occasion de dénoncer avec fermeté la décision des autorités judiciaires françaises de mettre en examen et de placer en détention provisoire un agent consulaire algérien «en exercice sur le sol français», dans le cadre d'une information judiciaire ouverte en 2024 pour un supposé enlèvement

de l'activiste controversé Amir Boukhors, connu sous le pseudonyme Amir DZ.

L'Algérie «rejette fermement, tant sur la forme que sur le fond, les motifs invoqués par le Parquet antiterroriste français», et dénonce une violation manifeste des privilèges et immunités rattachés au statut consulaire, pourtant garantis par la Convention de Vienne et les accords bilatéraux. Le communiqué relève que l'arrestation de l'agent a eu lieu «en pleine voie publique» et que sa garde à vue a été décidée «sans notification préalable par les canaux diplomatiques», ce qui constitue, selon Alger, une «flagrante contravention aux pratiques en vigueur» entre les deux pays.

Sur le fond, le ministère balaie l'argumentaire des services du ministère de l'Intérieur français comme «fragile», «inconsistant» et «vermoulu». L'unique élément avancé (la présence du téléphone portable de l'agent à proximité du domicile d'Amir Boukhors) est jugé totalement insuffisant pour justifier une procédure aussi lour-



de. Alger y voit une «cabale judiciaire inadmissible», orchestrée sans fondement sérieux. Plus largement, l'Algérie considère cet épisode comme un «tournant judiciaire inédit dans les annales des relations algéro-françaises», qui ne saurait relever du hasard. Pour le ministère, cette affaire surgit à un moment où les deux chefs d'État avaient récemment convenu d'un processus de relance des relations bilatérales. Elle serait donc, selon Alger, le fruit d'une volonté délibérée de torpillage, «à des fins peu avouables», par certaines parties françaises rétives à toute normalisation. Le communiqué évoque ainsi «le choix cynique» des autorités françaises de faire d'un «nervi», en l'occurrence Amir Boukhors, «le levain d'une action préméditée». Il déplore «l'empressement balourd» à faire de cet individu, décrit comme «un voyou subversif» lié à des «organisations terroristes», un étendard de la rhé-

torique anti-algérienne, contrastant avec «la passivité» observée par Paris face aux multiples demandes d'extradition formulées par l'Algérie à son encontre.

Face à ce qu'elle qualifie d'«événement inadmissible et inqualifiable», Alger réclame la libération immédiate de son agent et exige que «ses droits, reconnus par les conventions internationales et les accords bilatéraux, soient scrupuleusement respectés», afin qu'il puisse organiser sa défense dans des conditions minimales de justice.

Le ministère conclut en affirmant que l'Algérie n'entend pas rester passive face à cette situation, et qu'elle assumera pleinement sa responsabilité dans la protection de son agent consulaire, tout en laissant entendre que des conséquences diplomatiques pourraient suivre si la situation n'est pas rapidement corrigée.

B. K. A.

JUSTICE

Les magistrats formés à lutter contre la cybercriminalité

Par Meriem Kaci

Plusieurs magistrats et cadres du ministère de la Justice prendront part à des sessions de formation sur la lutte contre la cybercriminalité. Ces formations qui ont débuté hier s'étaleront jusqu'à jeudi prochain, tandis que d'autres dureront quelques mois. En effet, 25 magistrats des chambres d'instruction, du parquet et des affaires criminelles ont entamé, hier, une session de formation de cinq jours sur la «cybercriminalité», indique un communiqué du ministère de la Justice. Cette formation vise à améliorer les capacités des juges et à suivre l'évolution législative et réglementaire aux niveaux national et international. De leur côté, 20 magistrats suivront une formation spécialisée dans le domaine du droit des affaires, pour une durée de trois mois, dans le but d'appuyer les compétences des juges, d'assurer une

bonne maîtrise des nouvelles formes de litiges et d'assurer la sécurité et la stabilité des relations économiques et d'améliorer le climat des affaires, ajoute la même source. En coopération avec la police financière italienne, trois juges participeront à un atelier sur le «Financement du terrorisme», en Ostie, et ce, dans le cadre du programme d'échange d'informations sur la lutte contre le terrorisme et la justice pénale (CT-INFLOW2), supervisé par l'Agence de l'Union européenne pour la formation des services répressifs (CEPOL). Selon le communiqué, les recommandations de cet atelier aideront à concentrer les efforts de mise en œuvre sur les domaines à haut risque tels que les systèmes informels de transfert d'argent. Quant à la coopération avec le programme européen de lutte contre la cybercriminalité Projet CyberSud, cinq juges et deux cadres participeront à un atelier

régional en ligne sur la «xénophobie et le racisme». S'agissant de la coopération avec le bureau régional du Conseil de l'Europe en Tunisie, un seul magistrat participe à un atelier portant sur la «protection des données personnelles» des pays du sud de la Méditerranée. Un autre magistrat bénéficiera d'une formation sur la «protection des données et le droit à la vie privée» dans le cadre du Programme européen de formation aux droits de l'homme pour les professionnels du droit (HELP). Selon la même source, pas moins de 100 fonctionnaires judiciaires participeront à une journée de formation à distance sur le thème «Systèmes automatisés de gestion de l'activité judiciaire dans les tribunaux administratifs, nouvelle version», en coordination avec l'École nationale des greffiers. 35 autres fonctionnaires seront formés sur les «Principes de la comptabilité publique».

M. KA

L'EXPRESS



Quotidien national
 d'information édité par la
SARL ADRA COM
 Adresse : Maison de la
 presse Abdelkader Safir,
 02 Rue Farid Zouiouache,
 Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz

www.lexpressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92

Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :

NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE:

ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
 L'Entreprise Nationale de communication
 d'Édition et de Publicité»
 Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
 Programmation.regie@anep.com.dz
 agence.oran@anep.com.dz
 agence.annaba@anep.com.dz
 agence.ouargla@anep.com.dz
 agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
 Société d'Impression
 d'Alger (SIA)
Diffusion:
 Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

LE PRÉSIDENT ABDELMADJID TEBBOUNE L'AFFIRME :

L'Algérie déterminée à rejoindre les rangs des pays émergents

Samy T.

Abdelmadjid Tebboune a livré un discours à la fois offensif et structuré, multipliant les annonces concrètes, les rappels à l'ordre et les appels à l'action. Devant un parterre d'investisseurs, de chefs d'entreprises et de responsables institutionnels, le président algérien a brossé un tableau sans concession de l'économie nationale, insistant sur les priorités urgentes et les dérives persistantes.

L'intervention présidentielle a été marquée par la dénonciation de certaines pratiques d'exportation. Le chef de l'État a fustigé le bradage des produits agricoles, citant l'exemple des dattes algériennes vendues à 40 dinars l'unité sur les marchés étrangers. «C'est un crime contre l'image du pays», a-t-il asséné, appelant les exportateurs à se doter d'un organisme de régulation pour encadrer leurs transactions et instaurer des règles de transparence. Il a aussi dénoncé «la logique des failles» adoptée par certains opérateurs qui cherchent à contourner les lois du marché et les dispositifs d'importation. À ce titre, il a rappelé que l'État ne visait aucun profit sur la vente du foncier à usage économique, soulignant que son objectif était de faciliter l'investissement productif. «L'initiative d'investissement doit être libérée, pas entravée», a-t-il affirmé. L'Agence de promotion de l'investissement (AAPI) a été au cœur des critiques présidentielles. Le président Tebboune s'est étonné que cette structure ait enregistré des dizaines de milliers de projets sans disposer du foncier nécessaire à leur concrétisation. Il a appelé à une redéfinition de son rôle et à la mise en place effective du guichet unique comme solution structurelle, soulignant que l'AAPI ne pouvait porter seule les attentes nationales.



Le chef de l'État a présidé hier au CIC la 2^e rencontre avec les opérateurs économiques. À cette occasion, il a affirmé que l'Algérie était déterminée à rejoindre les rangs des pays émergents avec un objectif clair, celui d'atteindre un Produit intérieur brut (PIB) de 400 milliards de dollars d'ici fin 2027, appelant à la mobilisation de tous pour le réaliser.

Plus largement, le chef de l'État a pointé les pratiques de spéculation et les abus de procédures comme principaux obstacles au développement économique. Il a martelé que «personne ne [lui] fera importer des pommes de terre», dénonçant une situation où la régulation des prix des produits de base relève encore de l'intervention directe du chef de l'État.

Tebboune a ordonné la création, avant la fin mai, de deux nouveaux organismes, l'un chargé de réguler les importations, l'autre dédié à l'organisation des exportations. Il a invité les opérateurs économiques à investir dans la création de banques privées, rappelant que d'importantes sommes d'argent demeuraient «stockées dans les sous-sols» et devaient être réinjectées dans l'économie nationale. Autre appel, celui lancé en direction des investisseurs dans le transport maritime, un secteur jugé stratégique. Le chef de l'État a souligné les efforts en cours pour développer les infrastructures logistiques, annonçant que le chemin de fer

atteindra la wilaya de Béchar d'ici la fin de l'année, facilitant l'acheminement du minerai de fer vers les zones industrielles. L'Algérie affiche un taux d'autosuffisance de 81 % en blé dur et produit 41 millions de tonnes de ciment par an. Selon le président, le recul conjoncturel des exportations hors hydrocarbures (qui avaient atteint 7 milliards de dollars) s'explique par des facteurs objectifs. Il s'est aussi félicité d'une économie «assainie», évoquant une économie de 1,2 milliard de dollars cette année et une facture d'importations passée de 60 à 40 milliards de dollars depuis le Hirak. Abordant le cas de l'agence nationale de promotion du commerce extérieur (ALGEX), le président Tebboune a dressé un constat implacable. «ALGEX, c'est fini», a-t-il lancé sans détour, estimant que la structure ne joue plus aucun rôle utile dans l'économie nationale. Il a critiqué son fonctionnement bureaucratique et déconnecté des réalités du terrain, allant jusqu'à qualifier ses responsables de «dinosaures», symbole d'un appareil administratif figé et

dépassé. «Ce sont des étudiants qui écrivent des textes comme s'ils faisaient un exposé», a-t-il ajouté, dénonçant une approche purement théorique sans impact concret pour les opérateurs économiques. Pour Tebboune, il est temps de tourner la page d'une institution «qui ne fait rien» et de mettre en place des mécanismes plus efficaces pour soutenir les exportateurs algériens. Il a appelé à la responsabilité des importateurs, rappelant que tout produit fabriqué localement et disponible en stock ne devait plus être importé. Il a aussi mis en avant les efforts déployés pour faciliter l'obtention de visas aux investisseurs étrangers, désormais possibles directement dans les aéroports. Enfin, il a exhorté les chefs d'entreprise à renforcer l'esprit patriotique, réaffirmant que l'avenir économique du pays passait par leur implication pleine et entière. «L'État fait sa part. À vous de faire la vôtre», a-t-il conclu, dans un message de mobilisation générale.

S. T.

740 000 EMPLOIS CRÉÉS

82 % dans le secteur privé

Aïda Mouni

Le président du Conseil du nouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, a affirmé hier, que l'Algérie avait amorcé un véritable tournant économique. Lors de l'ouverture de la deuxième Rencontre nationale avec les opérateurs économiques, présidée par Abdelmadjid Tebboune, il a mis en avant une croissance soutenue ayant permis la création de plus de 740 000 emplois ces dernières années, dont 82 % dans le secteur privé. Cette rencontre, organisée au Centre international de conférences d'Alger, a réuni des membres du gouvernement, des responsables d'institutions publiques, ainsi que des chefs d'entreprise et des groupes industriels venus de tout le pays. L'événement, placé sous le thème «Algérie 2025, année de la réussite

économique», visait à dresser un état des lieux du climat des affaires en Algérie et à renforcer le lien entre les institutions de l'État et les acteurs économiques. Kamel Moula a salué les réformes mises en œuvre depuis le début du mandat du président Tebboune. Selon lui, ces réformes ont permis de poser les bases d'un développement «global et intégré» dans plusieurs secteurs clés. Il a également souligné que l'Algérie s'était dotée d'une stratégie intégrée pour relever les défis économiques mondiaux et renforcer sa souveraineté économique. Le président du CREA a mis en avant le rôle de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), qui a enregistré 13.712 projets en l'espace de quelques mois. Des projets qui concernent plusieurs domaines d'activité et qui traduisent,

selon lui, une volonté croissante d'investir en Algérie. Il a insisté sur la nécessité d'accompagner ces investissements par des mesures concrètes pour soutenir les exportations hors hydrocarbures. Dans ce sens, Kamel Moula a appelé à «la création de bureaux de liaison à l'étranger» pour les entreprises algériennes. L'objectif est de faciliter leur accès aux marchés extérieurs, de renforcer la présence économique de l'Algérie à l'international et de faire connaître les produits algériens dans de nouveaux pays. Cette deuxième édition de la Rencontre nationale avec les opérateurs économiques marque une étape importante dans la «stratégie» du gouvernement. Elle s'inscrit dans une dynamique de transformation, portée à la fois par les institutions publiques et les acteurs du secteur privé.

A. M.

ÉDITORIAL L'EXPRESS

RENOUVEAU ÉCONOMIQUE

PAR: YUCEF S.

Le président Tebboune fait du développement des entreprises et de l'économie une priorité de son second mandat, déclarant sa volonté de débureaucratiser le processus d'investissement et appelant à un véritable programme de renouveau économique et social. Dans ce renouveau, le privé doit être traité comme un partenaire important des pouvoirs publics dans la promotion d'une économie en restructuration, en quête d'efficacité et de compétitivité. Engagé dans la relance de l'investissement, il est le moteur de cette poussée de la croissance, des exportations et de l'emploi. Son importance mérite ainsi d'être soulignée. Néanmoins, le secteur privé ne peut pas à lui seul résoudre les problèmes créés par la prédominance d'un modèle économique irrationnel imposé par le passé. Si l'on veut qu'elle poursuive sa croissance, l'économie dans sa diversité devrait pouvoir s'appuyer sur des partenariats public-privé. En conséquence, les pouvoirs publics sont invités à favoriser la coopération entre les deux secteurs, à créer des synergies et à élaborer des programmes reposant sur une approche intersectorielle. Le partenariat entre le public et le privé nécessite toutefois une répartition claire des rôles des uns et des autres. Aujourd'hui, le privé est fortement présent dans le secteur des services, notamment hôtelier, et dans l'économie du savoir. Il investit également beaucoup dans l'industrie pharmaceutique et dans l'agroalimentaire. Accompagné du cadre réglementaire approprié, un secteur privé prospère peut aussi aider à accroître les exportations hors hydrocarbures. Le secteur public connaît aussi un essor particulièrement marqué, ces dernières années, à la faveur d'une accélération de la croissance. Le Groupe Gica, par exemple, est parvenu à prendre le leadership dans le secteur des matériaux de construction. Il réalise de bons résultats à l'exportation, ce qui témoigne clairement de sa compétitivité. GICA projette de porter ses exportations à dix millions de tonnes dans les prochaines années. Il s'agit là d'une ambition forte, digne d'une entreprise de classe mondiale, inscrite dans le cadre de la stratégie nationale de diversification des revenus en dehors du secteur des hydrocarbures. Le renouveau de l'économie dépend largement d'une coopération avec le secteur privé et les associations patronales dans une approche prospective et intégrée. L'Exécutif est convaincu que cette approche doit être poursuivie et qu'il convient de l'approfondir pour parvenir à une démarche réellement intégrée où les actions de développement des différents secteurs se complètent et se renforcent mutuellement.

Y.S.

ALGÉRIE-ETHIOPIE

Des relations «fortes et exemplaires»

Sur le plan continental, les deux pays ont assumé de grandes responsabilités et joué un rôle clé «dans le soutien à l'unité politique et à l'intégration économique de l'Afrique».

Ahmed Attaf a affirmé, hier, depuis Addis-Abeba, que les relations entre l'Algérie et l'Éthiopie sont «fortes et exemplaires». Dans une allocution prononcée à l'ouverture de la 5e session de la Commission mixte algéro-éthiopienne, et reprise par l'APS, il a souligné que «l'Algérie et l'Éthiopie ont toujours été liées par des relations fortes et exemplaires qui suscitent la satisfaction non seulement des deux pays, mais aussi de l'ensemble du continent africain». Et de poursuivre : «Notre héritage en matière de coopération bilatérale et multilatérale parle de lui-même. Les deux pays ont œuvré ensemble de manière continue en harmonie avec les valeurs, les principes et les idéaux de l'unité africaine, afin de renforcer leurs relations bilatérales et d'atteindre leurs objectifs communs». Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, a précisé que l'Algérie et l'Éthiopie ont assumé de grandes responsabilités et joué un rôle clé «dans le soutien à l'unité politique et à l'intégration économique de l'Afrique», partageant «une même vision d'avenir, non seulement pour leurs relations bilatérales, mais aussi pour l'ensemble du système multilatéral», car les deux pays «partagent les mêmes positions sur presque toutes les questions, notamment celles qui concernent directement ou indirectement le continent africain». Dans ce contexte, Attaf a réitéré «l'engagement indéfectible» envers la déclaration conjointe adoptée par les deux pays en juin 2013 visant à élever leurs relations au rang de partenariat stratégique, affirmant que cette décision était «particulièrement judicieuse, car les relations algéro-éthiopiennes sont en réalité stratégiques par excellence, tant dans leurs dimensions que dans leur contenu et leurs objectifs». Il a également exprimé sa «grande



satisfaction» quant à la dynamique nouvelle qu'ont connue les relations bilatérales au cours des dernières années. «Cette dynamique s'est traduite par les visites de haut niveau effectuées en Algérie en 2022 par le Premier ministre et la présidente de la République d'Éthiopie, ainsi que par les rencontres fructueuses et constructives entre les deux chefs d'État, le président Abdelmadjid Tebboune et le Premier ministre Abiy Ahmed, à plusieurs occasions, de même que par les récentes visites ministérielles algériennes en Éthiopie», a-t-il déclaré. Dans cette optique, le chef de la diplomatie algérienne a souligné que «le devoir aujourd'hui est de bâtir sur cette dynamique nouvelle pour garantir à notre partenariat stratégique des résultats concrets ayant un impact positif et durable». Il a ajouté : «En d'autres termes, nous devons impérativement élever notre coopération économique au niveau remarquable de notre coordination politique.»

IMMENSES POTENTIALITÉS DE COOPÉRATION

Le ministre a invité les participants à la session de la commission mixte à «adopter la vision ambitieuse de nos dirigeants, en gardant à l'esprit que tous les moyens nécessaires à une réussite éclatante sont réunis». Il a rappelé que «la volonté politique de renforcer les relations algéro-éthiopiennes de manière ascendante n'a cessé d'être affirmée par nos dirigeants, le président Abdelmadjid Tebboune et le Premier ministre Abiy Ahmed», qui «ont exprimé leur engagement à développer ces relations de manière approfondie et globale, en définissant ensemble leurs aspirations dans tous les domaines d'intérêt commun, et en traçant des orientations claires pour atteindre ces objectifs». Par ailleurs, Attaf a mis en lumière les «immenses potentialités» de coopération et de partenariat entre les deux pays, déjà identifiées dans plusieurs secteurs. «Nous espérons pouvoir, à travers ces domaines, atteindre

des niveaux supérieurs d'échanges commerciaux et d'investissements bilatéraux», a-t-il déclaré, citant notamment l'industrie pharmaceutique, l'agroalimentaire, l'agriculture, les énergies (traditionnelles et renouvelables), les mines, le transport aérien, les start-up, l'enseignement supérieur et la formation professionnelle. Il a assuré que «le chemin vers la réalisation des objectifs communs dans chacun de ces domaines est parfaitement tracé», ajoutant : «En tant que représentants de nos gouvernements, notre responsabilité est de veiller à la mise en place de cadres juridiques et institutionnels adéquats afin d'ouvrir toutes les voies possibles à la coopération et au partenariat.» Il a également insisté sur «la nécessité d'élargir les espaces d'échanges et d'encourager davantage d'interactions entre les milieux d'affaires des deux pays», soulignant que cela peut être facilité «par l'activation du Conseil d'affaires conjoint, l'organisation de forums écono-

miques et la promotion d'autres manifestations économiques communes». Évoquant enfin les bouleversements actuels sur la scène internationale, Attaf a relevé que «le monde connaît des mutations profondes et des turbulences accélérées», dans lesquelles «l'ordre international établi depuis huit décennies est remis en cause, contesté et affaibli». Il a dénoncé le fait que «le droit international est négligé, ignoré et violé», que «les institutions internationales sont affaiblies, marginalisées et réduites au silence», et que «les valeurs du dialogue, de la diplomatie et de la coopération sont remplacées par la logique de la menace, de la confrontation, du chantage et de l'hégémonie». Le ministre a en outre souligné que «les défis internes auxquels est confrontée l'Afrique s'aggravent dans tous les domaines – politique, sécuritaire et de développement – tandis que ses priorités sont une fois de plus négligées et abandonnées sur la scène mondiale». Concernant la Palestine, il a rappelé que «le peuple palestinien, après avoir enduré report sur report dans sa quête légitime d'un État souverain selon la solution à deux États internationalement reconnue, est aujourd'hui privé de ses droits les plus fondamentaux : le droit d'exister, de décider librement de son destin légitime et de continuer à vivre librement sur sa terre». S'agissant de la question du Sahara occidental, Attaf a déploré que «les souffrances et les tragédies persistent en raison de la paralysie du processus politique mené par les Nations unies, face à des tentatives récentes et assumées de priver de manière flagrante le peuple sahraoui de son droit inaliénable à l'autodétermination». «Ce ne sont là que quelques exemples parmi tant d'autres dans le monde», a-t-il conclu, «qui confirment, une fois encore, que les plus faibles sont ceux qui demeurent les plus exposés aux défis émergents à l'échelle mondiale». R. N.

13 accords signés lors de la 5^{ème} session du comité mixte

Le ministère des affaires étrangères a annoncé, hier, la signature de 13 accords à l'occasion de la tenue, à Addis-Abeba, de la 5ème session du Comité mixte algéro-éthiopien. Le communiqué précise d'emblée que «les travaux du Comité mixte ont permis de procéder à une évaluation globale des différents aspects de la coopération bilatérale et de fixer de nouveaux objectifs à la lumière des priorités et des domaines identifiés en fonction du potentiel économique et des aspirations de développement des deux pays». La session a également abouti, est-il précisé, au renforcement du cadre juridique régissant les relations algéro-éthiopiennes à travers la signature de treize (13) textes juridiques, dont des protocoles d'accord et des programmes exécutifs, couvrant de nombreux domaines. Ces textes concernent essentiellement, selon le communiqué, les domaines de l'industrie pharmaceutique, la promotion des investissements, l'agriculture, l'énergie, les mines, les start-up, les sciences spatiales, l'enseignement supérieur, les sports, la culture et les

Mohamed Mokhtari

Les facilitations en matière d'octroi de visas pour les touristes étrangers sont «l'une des plus difficiles décisions prises par le nouvel État, l'Algérie nouvelle», a déclaré le président Tebboune. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a abordé, hier à Alger, le dossier du tourisme dans son allocution d'ouverture de la rencontre avec les opérateurs économiques.

Les facilitations en matière d'octroi de visas pour les touristes étrangers sont «l'une des plus difficiles décisions prises par l'État», a souligné le président Tebboune. «La plus difficile des décisions prises par le nouvel État, l'Algérie

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE À PROPOS DU TOURISME «Les visas sont octroyés au niveau des aéroports»

nouvelle, pour encourager (le tourisme NDLR). Avant, le visa, on l'accordait au compte-gouttes. Aujourd'hui, le visa est octroyé à l'aéroport. Le touriste descend de l'avion, il obtient son visa sur place au guichet et il part en toute liberté.

Il n'y a pas plus grand sacrifice que cela», a déclaré le président Tebboune. Une déclaration qui sonne comme une réponse aux demandes des agences de voyage et des tour-opérateurs qui se plaignent de la difficulté de l'obtention de visas pour les touristes étrangers. Il est à signaler que l'activité touristique a connu une nette amélioration ces derniers temps. De nombreux touristes étrangers arpentent les artères de

plusieurs villes algériennes, et notamment du grand sud, où ils sont attirés par les paysages époustouflants de Djanet, Tam, Ghardaïa et Timimoune. L'Algérie a accueilli plus de 3,5 millions de touristes étrangers en 2024, soit 10 % de plus par rapport à 2023, selon le directeur central chargé de la qualité et de la régulation au ministère du Tourisme et de l'Artisanat. L'objectif du secteur est d'atteindre 12 millions de visiteurs étrangers en 2030. La destination Algérie ne cesse d'attirer l'attention au niveau mondial avec la richesse incomparable de ses paysages et de ses vestiges historiques.

M. M.

L'UN DES RARES HÔPITAUX ENCORE EN FONCTION À GAZA

Un raid sioniste met hors service l'hôpital al-Ahli

Quelques heures après l'annonce par l'occupation de l'extension de son offensive dans le territoire palestinien, l'armée d'occupation israélienne a pris pour cible l'hôpital al-Ahli, également appelé hôpital Baptiste, dimanche matin, le mettant hors service. L'hôpital Baptiste était l'un des rares établissements de santé encore en activité pour les blessés de la guerre génocidaire menée par l'occupation à Gaza.

Boualem B.

Le bombardement a endommagé la réception, la pharmacie, le laboratoire ainsi que le bâtiment abritant l'usine de production d'oxygène médical pour les patients en soins intensifs, et a détruit le bâtiment des ambulances. Les blessés, le personnel médical et les patients sur leurs lits ont été contraints d'évacuer le bâtiment dans un état de chaos et de panique. Des sources locales ont confirmé que l'hôpital avait été la cible d'au moins deux missiles à 1 heure du matin, ce qui l'a mis complètement hors service. Pour rappel, dans les premiers jours de la guerre génocidaire de 2023, l'hôpital a été témoin d'un horrible massacre, au cours duquel plus de 500 personnes ont été tuées, après que l'aviation d'occupation a bombardé sa cour et ses installations où se trouvaient de nombreuses

personnes déplacées. Pour le moment, hormis un certain nombre de blessés, aucun martyr de cette attaque perfide n'est signalé. D'après un média dont un correspondant se trouvait sur place, un grand nombre de blessés et de patients ont été évacués de l'hôpital à la suite de cette attaque et de l'ordre d'évacuation donné par l'armée d'occupation. Ce média rapporte que «des dizaines de patients et de blessés, dont certains dans un état critique, gisent dans les rues autour de l'hôpital». Commentant cette attaque contre l'hôpital, le Bureau d'information du gouvernement de la bande de Gaza a indiqué que «cette agression perfide n'est pas la première du genre, puisque l'occupation avait déjà perpétré un horrible massacre dans le même hôpital pendant la guerre génocidaire en cours, qui avait coûté la vie à des centaines de civils, et aujourd'hui

l'occupation criminelle répète la même scène sanglante, faisant fi de toutes les lois internationales et humanitaires qui criminalisent le fait de cibler les établissements de santé et le personnel médical». Dans son communiqué, le bureau d'information du gouvernement a expliqué que l'occupation avait précédemment «délibérément détruit 34 hôpitaux et les avait mis hors service dans le cadre d'un plan systématique visant à éliminer ce qui reste du secteur de la santé dans la bande de Gaza», blâmant «l'occupation israélienne, l'administration américaine et les pays participant d'une manière ou d'une autre au génocide tels que le Royaume-Uni, l'Allemagne et la France». Dans une déclaration, le Hamas a estimé que «le bombardement de l'hôpital baptiste et le déplacement des malades et des blessés qui s'y trouvaient constituent un nouveau crime de guerre commis



par l'armée d'occupation fasciste, qui s'inscrit dans la série de ses crimes brutaux commis dans la bande de Gaza». Il ajoute que ce «crime brutal confirme une fois de plus que nous sommes face à une entité criminelle et voyoute qui viole toutes les lois et réglementations humanitaires, et qui opère avec la couverture et la collusion des États-Unis, à la lumière

de l'étouffement complet de tous les outils internationaux de responsabilisation». Le mouvement tient «l'administration américaine entièrement responsable du crime brutal commis par l'occupation à l'hôpital baptiste», soulignant qu'il n'aurait pas eu lieu «sans le feu vert donné par Washington».

B. B.

Le génocide continue

Selon le ministère de la Santé de Gaza, 11 personnes ont trouvé la mort et 111 autres ont été blessées au cours des dernières 24 heures. Dans son bilan quotidien, le ministère indique que le nombre de morts depuis le 18 mars 2023 s'élève à 1 574 martyrs et 4 115 blessés, ce qui porte le nombre total de victimes de la guerre génocidaire depuis le 7 octobre 2023 à 50 944 martyrs et 116 156 blessés. L'occupation israélienne a poursuivi ce dimanche ses bombardements sur la bande de Gaza, ciblant diverses zones, faisant de nouvelles victimes. Des médias ont confirmé que sept Palestiniens ont été tués et d'autres blessés

dans un bombardement qui a visé une voiture près de l'usine de dessalement à Deir al-Balah, dans le centre de la bande de Gaza. Toujours à Deir al-Balah, trois personnes ont trouvé la mort et plusieurs autres ont été blessées dans un bombardement ayant visé une installation municipale. Il est également rapporté que deux personnes ont été tuées et d'autres blessées dans une frappe de drone sur une tente abritant des personnes déplacées dans la zone d'Al-Mawasi, à l'ouest de la ville de Khan Younés. Par ailleurs, l'occupation a lancé deux raids à l'est de la ville de Khan Younés et ses drones ont ciblé une zone agricole au nord de la ville d'Abasan al-Kabira, à l'est de la bande de Gaza. À Rafah, il est rap-

porté que des personnes ont été blessées dans la zone d'Al-Shakoush, dans la région de Mawasi, lors d'une attaque de drone israélien. Dans le nord de la bande de Gaza, des médias ont également confirmé que l'occupation avait perpétré un massacre à Jabalia al-Balad en détruisant un bâtiment sur ses habitants, causant la mort de nombreuses personnes et blessant d'autres.

B.B.

Venezuela : Le génocide à gaza doit cesser

Ce dimanche, le ministre vénézuélien des Affaires étrangères, Yván Gil, a déclaré que la situation actuelle à Gaza ne

pouvait être qualifiée que de génocide et qu'elle devait impérativement cesser. Il a fait ces remarques en marge de sa participation à la 4^e édition du Forum diplomatique d'Antalya, dans le sud de la Turquie.

Concernant les crimes commis par Israël à Gaza depuis le 7 octobre 2023, M. Gil a souligné que la situation actuelle est intenable. Il a insisté sur le fait que les événements à Gaza «ne peuvent être appelés autrement que génocide», exprimant le soutien du Venezuela au droit à l'autodétermination du peuple palestinien et appelant à la mise en œuvre des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU.

MOHAMED CHEIKH, CHARGÉ D'AFFAIRES DE L'AMBASSADE SAHRAOUIE EN ALGÉRIE :

«Le plan d'autonomie marocain n'a aucune valeur juridique»

Propos recueillis par Meriem Kaci

Le chargé d'affaires à l'ambassade de la République sahraouie (RASD) en Algérie, Mohamed Cheikh, réitère ici l'attachement du peuple sahraoui à son droit à l'autodétermination. Le diplomate estime que les magouilles du makhzen sont vouées à l'échec et n'auront aucun impact sur la communauté internationale.

L'EXPRESS : JOE WILSON, SÉNATEUR AMÉRICAIN DU PARTI RÉPUBLICAIN, A FAIT PART DE SON INTENTION DE PROPOSER UNE LOI CLASSANT LE FRONT POLISARIO COMME UNE ORGANISATION TERRORISTE. UN COMMENTAIRE ?

M'HAMED CHEIKH : Il est de notoriété publique que Joe Wilson sert les intérêts de l'entité sioniste et du makhzen

sionisé. Un projet mort-né, tout comme le plan marocain d'autonomie du Sahara occidental. La communauté internationale et le SG des Nations Unies savent pertinemment que la question sahraouie est une affaire de décolonisation. Aucune ambiguïté n'entache la cause juste des Sahraouis. Pour ces raisons, je dirai que c'est une position très vaine qui n'aura aucune incidence ou impact sur les instances et la communauté internationales.

L'UNION AFRICAINE (UA) A UNE RESPONSABILITÉ HISTORIQUE DANS LA RECHERCHE D'UNE SOLUTION JUSTE ET DURABLE AU CONFLIT DANS LE SAHARA OCCIDENTAL, CONFORMÉMENT AUX RÉSOLUTIONS DE LA LÉGALITÉ INTERNATIONALE. SELON VOUS, COMMENT L'UA DEVRAIT-ELLE SE COMPORTEUR FACE AUX ÉTATS QUI SOUTIENNENT L'OCCUPATION MAROCAINE DU SAHARA OCCIDENTAL ?

L'Union africaine, qui est une partie prenante dans la mise en œuvre du proces-

sus de paix au Sahara occidental aux côtés de l'ONU, va réagir dans les heures qui suivent à la position exprimée par le secrétaire d'État américain Marco Rubio, qui a réaffirmé récemment, le soutien des États-Unis à la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental et qui va à l'encontre du droit international. Le plan d'autonomie marocain pour le Sahara occidental est, comme je l'avais dit, un projet mort-né, qui n'a aucune valeur juridique sur le plan international.

LE SAHARA OCCIDENTAL N'A JAMAIS ÉTÉ SOUS LA SOUVERAINÉTÉ DU MAROC...

Absolument. C'est le peuple sahraoui qui a pris les armes contre l'occupant espagnol. Si le territoire du Sahara occidental était une propriété marocaine, il n'aurait pas accepté de le partager avec la Mauritanie, qui a par la suite quitté les territoires sahraouis après une guerre face au Front Polisario. Le Sahara occidental n'a jamais fait partie du Maroc et ne le sera jamais.

M. KA

SAHARA OCCIDENTAL

De Mistura présente son exposé au Conseil de sécurité

Le Conseil de sécurité des Nations unies tiendra lundi une réunion à huis clos sur les développements de la situation au Sahara occidental, et les perspectives du processus de paix parrainé par l'ONU dans la dernière colonie d'Afrique. Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental et chef de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), Alexander Ivanko, et l'envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU, Staffan de Mistura, présenteront leur exposé lors de cette réunion. La réunion de lundi aura lieu en vertu de la résolution 2756 adoptée par le Conseil de sécurité, le 31 octobre 2024, laquelle a prorogé le mandat de la MINURSO pour une année supplémentaire. Lors de cette session d'information, Staffan de Mistura présentera un rapport sur "La situation et les perspectives du processus de paix" au Sahara occidental, occupé par le Maroc depuis 1975, tandis qu'Alexander Ivanko présentera un rapport sur "Le développement de la situation dans la zone couverte par le mandat de la mission de l'ONU", a-t-on précisé.

APS

LE PNUD REND PUBLIC SON RAPPORT 2024 867 milliards de dollars pour le développement durable

Le PNUD Algérie annonce sur son compte officiel Facebook la publication du rapport annuel PNUD 2024. «Dans un monde marqué par les crises et les incertitudes, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) continue de démontrer la puissance du multilatéralisme et de la coopération pour transformer concrètement les vies», indique le PNUD Algérie. Les résultats obtenus au cours du cycle actuel du Plan stratégique sont significatifs, selon le rapport. En effet, 160 millions de personnes ont désormais accès à des services essentiels, 177 millions ont bénéficié de solutions d'énergie durable, 816 millions de citoyens ont pu faire entendre leur voix grâce à des élections soutenues par le PNUD. Par ailleurs, le rapport précise que 867 milliards de dollars ont été mobilisés pour financer les Objectifs de développement durable (ODD) et que, dans 132 pays, des gouvernements ont été appuyés pour répondre aux besoins des populations vulnérables. Dans 60 contextes fragiles, des moyens de subsistance ont été préservés et des communautés ont pu revenir vivre en sécurité. «Ce travail ne serait pas possible sans nos partenaires institutionnels, financiers, de la société civile et du secteur privé, ni sans l'engagement exemplaire des équipes du PNUD dans plus de 170 pays», indique PNUD Algérie. Notons que le Programme des Nations Unies pour le développement est présent en Algérie depuis 1977. Le mandat du PNUD est mis en œuvre à travers un plan quinquennal concerté avec les pouvoirs publics, basé sur une analyse commune des défis et des priorités de développement du pays. Durant ces dernières années, le PNUD Algérie a concentré son intervention sur plusieurs priorités nationales : la lutte contre la pauvreté et les inégalités ; la consolidation de l'État de droit et la mise en œuvre d'une gouvernance locale démocratique, transparente et inclusive ; la lutte contre le changement climatique ; la gestion et la prévention des risques naturels et anthropiques ; l'égalité des genres et la lutte contre la pandémie de Covid-19. Le PNUD en Algérie appuie la mise en œuvre des politiques et stratégies de l'Algérie pour son développement durable, en étroite coopération avec les institutions nationales, les collectivités locales et les associations de la société civile. Les principales stratégies pour le programme de pays reposent sur le renforcement des capacités, l'analyse fondée sur les faits, l'évaluation des politiques, le plaidoyer, la coordination des stratégies sectorielles, la transversalisation de la problématique hommes-femmes et la mise en œuvre de projets locaux avec la participation de toutes les parties prenantes. L'action du PNUD en Algérie est coordonnée par le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger et sa direction générale des Relations multilatérales. Le PNUD agit dans le cadre de son programme pays 2016-2020, qui a été préparé conjointement avec les autorités algériennes et approuvé par le conseil d'administration de l'organisation des Nations Unies en septembre 2015. Le programme de pays vise à promouvoir un développement diversifié, résilient et durable en Algérie et un renforcement des capacités d'évaluation des politiques de développement.

I. B.

PRESTATIONS DE SÉCURITÉ SOCIALE :

La Casnos répond aux questions de ses assurés

La Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS) tient à informer ses adhérents sur les différents avantages qu'elle peut leur offrir.

Inès B.

«L'adhésion à la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés garantit une couverture sociale contre plusieurs risques. Quels sont les avantages offerts par la Caisse nationale de sécurité sociale à ses membres ? Est-ce que cela inclut uniquement la sécurité sociale ou est-ce que cela profite à ceux qui ont des droits ? Qui est concerné par la couverture sociale ?» La CASNOS a tenté de répondre à ces questions afin d'éclairer les personnes intéressées et d'attirer de plus en plus de travailleurs non salariés pour adhérer à la caisse. «Chaque performance sera détaillée dans la prochaine publication dans le domaine de la santé «assurance maladie». Des éclaircissements seront apportés chaque semaine sur les questions les plus fréquemment posées sur les plateformes de médias sociaux», ajoute la CASNOS. A travers cette initiative, la Caisse nationale de sécurité sociale des travailleurs non salariés continue de proposer une série de sensibilisations sous le slogan «Vous demandez ? La CASNOS répond», visant à expliquer les différentes prestations et services qu'elle offre à ses assurés sociaux.

La caisse a répondu pour cette fois à un certain nombre de questions fréquemment posées par les adhérents, notamment concernant les outils et les prestations d'assurance sociale qu'elle leur



offre. Selon ce que la caisse a confirmé dans son communiqué, l'assuré social bénéficie d'un ensemble de prestations qui comprennent : L'assurance maladie, qui comprend une carte de rétablissement et une couverture des services de santé. L'assurance invalidité, par le biais d'une allocation d'invalidité versée en cas d'incapacité de travail avérée. L'assurance retraite, y compris une subvention ou une pension, selon le cas. Et l'assurance décès, en versant le capital décès aux bénéficiaires. Cette campagne médiatique s'inscrit dans le cadre des efforts de la CAS-

NOS pour sensibiliser à l'importance de la couverture de sécurité sociale et encourager les chômeurs à régulariser leur situation et à bénéficier des différentes prestations offertes par le système. Le 6 avril dernier, la CASNOS (Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés) a publié également un important rappel à l'attention des travailleurs non salariés. Ce message vise à clarifier les règles d'adhésion et à souligner l'importance de l'enregistrement obligatoire dans le cadre de la couverture sociale des non-salariés. Le communiqué de la CASNOS

rappelle que l'adhésion au système de sécurité sociale n'est pas optionnelle pour certaines catégories de travailleurs. Il s'agit d'un enregistrement obligatoire pour tous les non-salariés, incluant des professions variées telles que les commerçants, artisans, agriculteurs, et membres de professions libérales. Cette mesure s'applique aux personnes ayant une activité professionnelle indépendante, avec ou sans employés. À travers ces initiatives, la CASNOS vise en fait à couvrir un large éventail de travailleurs indépendants.

I. B.

SALON NATIONAL INVERSÉ DE LA SOUS-TRAITANCE

La 7^e édition du 21 au 24 avril à Alger

La chambre algérienne de commerce et d'industrie organise la 7^e édition du salon national inversé de la sous-traitance (SANIST) qui est prévue du 21 au 24 avril 2025 au palais des expositions (Pins maritimes, pavillon S - Alger), avec la collaboration de la SAFEX et des bourses régionales de sous-traitance et de partenariat. Le SANIST est un salon inversé dans le sens où les exposants sont les acheteurs, c'est-à-dire des donneurs d'ordres qui exposent leurs besoins en composants, en demi-produits, en pièces ou en services nécessaires à leurs activités de production ou à la maintenance de leurs outils de production. Les sous-traitants ou les fournisseurs viennent en visiteurs au salon pour prendre connaissance de ces besoins dans le but de les satisfaire en tenant compte des spécifications techniques fixées par les donneurs d'ordres. Il convient de noter que l'organisation de ce salon s'inscrit dans le

cadre des mesures prises par le gouvernement visant la promotion, le développement et la protection de la production nationale et vise notamment la substitution de la production locale aux importations et l'accroissement de l'intégration industrielle nationale. Le SANIST est également un salon national dans le sens où il est réservé exclusivement aux opérateurs algériens, industriels ou prestataires de service, et n'accepte aucune présence de firmes étrangères ou de leurs représentants en Algérie ni en qualité d'exposants ni en qualité de visiteurs. En particulier, l'organisation du SANIST vise à : permettre à un maximum de donneurs d'ordres et de receveurs d'ordres de se rencontrer, contribuer à la substitution de la production nationale aux importations, accroître l'intégration industrielle nationale par le développement de la sous-traitance et améliorer la connaissance du potentiel de

production nationale. Il vise aussi à favoriser la diversification de la production nationale. «En votre qualité de donneur d'ordres exposant, vous aurez la possibilité de rencontrer, dans un cadre professionnel, des receveurs d'ordres, de développer votre réseau de sous-traitants, d'évaluer le potentiel de sous-traitance nationale dans votre secteur d'activité et de bénéficier des contacts ciblés selon un programme personnalisé en fonction de l'expression de vos besoins de sous-traitance», indiquent les organisateurs sur le site web du SANIST. À cet effet, la CACI appelle les opérateurs intéressés à prendre part à cette importante manifestation et les invite à réserver leur stand dans les meilleurs délais. Les informations pratiques sur le SANIST ainsi que le formulaire d'inscription sont disponibles sur le site web du salon accessible à l'adresse suivante : www.sanist.dz.

I. B.

POUR ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJETS

Création de 117 centres de développement de micro-entreprises

Le directeur du développement des programmes à l'Agence nationale de soutien et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), Farid Madouche, a indiqué, hier, que la stratégie de l'agence repose sur l'accompagnement et l'orientation de toutes les catégories de porteurs de projets, notamment les chômeurs, les titulaires d'une inscription au registre du commerce, les détenteurs de cartes d'artisans et les agriculteurs. Cela contribue à favoriser l'esprit d'entreprise, à réaliser un développement économique durable en Algérie et à créer de nouvelles opportunités d'emploi en soutenant les petites et moyennes entreprises.

Inès B.

Madouche a révélé lors de son passage à la radio chaîne 1 que 117 centres de développement de micro-entreprises ont été créés dans toutes les wilayas du pays en 2024, spécialement pour les diplômés universitaires.

«Ces centres visent à accompagner les porteurs de projets diplômés de l'enseignement supérieur. Plus de 12 000 diplômés ont été formés à la gestion de projet en collaboration avec les formateurs de l'agence, en coopération avec des centres universitaires et des écoles supérieures», a-t-il expliqué.

Dans le même contexte, M. Madouch a indiqué que «l'agence, dans sa nouvelle forme, a renoncé à la condition de chômage, pour bénéficier du financement et de l'accompagnement apportés en plusieurs étapes, notamment la formation à l'entrepreneuriat, l'accompagnement avant la création de l'entreprise et le financement comprenant des prêts et des avantages fiscaux et parafiscaux.»

Par ailleurs, M. Madouche a annoncé la création de nouveaux centres de développement de micro-entreprises ciblant les techniciens supérieurs sortis des instituts de formation professionnelle. Plus de 700 porteurs de projets ont bénéficié de ce programme depuis son lancement en janvier dernier.



Il a poursuivi : «L'agence prévoit d'étendre ultérieurement la portée de ce programme pour inclure tous les centres de formation professionnelle du pays, dans le but de promouvoir l'entrepreneuriat et de créer un environnement propice à la création et au développement des petites et moyennes entreprises». Sur un autre plan, M. Madouche a révélé le lancement par l'agence du programme «Impact70», qui vise à sensibiliser et à diffuser la pensée entrepreneuriale dans les zones reculées, en créant les conditions appropriées pour la création de micro-entreprises en phase avec les spécificités de chaque État, que ce soit en

termes de secteurs agricoles, industriels ou de services.

«Grâce à ses 71 antennes locales, l'agence veille à garantir l'égalité des chances dans toutes les municipalités. Elle élabore actuellement un système d'évaluation et de suivi des projets afin de réduire les obstacles, avec des visites sur le terrain au moins une fois par an pour suivre les projets en cours.»

Concernant le financement, le représentant de NESDA a révélé que l'agence propose trois modèles de financement : l'autofinancement, le financement bilatéral et le financement tripartite en partenariat avec les banques, où les banques participent avec 70 % du coût, l'agence 25 % et le

bénéficiaire 5 %. Il a également noté que ces nouvelles mesures portent sur les travaux d'accompagnement et de suivi visant à réduire les risques liés aux projets en fournissant des études de faisabilité et des financements tripartites.

Parallèlement, le même intervenant a souligné que «les porteurs de projets bénéficieront d'exonérations fiscales pendant les phases de construction et d'exploitation, notamment des réductions douanières et des exonérations de droits d'enregistrement, en plus d'exonérations fiscales pouvant aller jusqu'à 10 ans, période prorogable».

I. B.

Inauguration du pavillon Algérie à l'Expo 2025 Osaka-Kansai au Japon

Le pavillon Algérie à l'exposition universelle "Expo 2025 Osaka-Kansai" au Japon, inauguré dimanche, sera une occasion pour les visiteurs de découvrir la profondeur civilisationnelle de l'Algérie et de connaître les atouts économiques et touristiques dont elle dispose ainsi que les opportunités d'investissement offertes.

La cérémonie d'inauguration du pavillon Algérie s'est déroulée, selon l'APS, sous la supervision du commissaire général de la participation de l'Algérie à l'exposition, Abdellah Bouguendoura, et du chargé d'affaires par intérim auprès de l'ambassade d'Algérie à Tokyo, Mourad Arab.

Dans une déclaration à cette occasion, M. Bouguendoura a souligné que ce pavillon "évoque la profondeur historique de l'Algérie et met en avant sa position géopolitique stratégique ainsi que les énormes potentialités économiques dont elle dispose et les opportunités d'investissement offertes".

Dès l'inauguration, le pavillon a connu l'affluence d'une centaine de visiteurs, toutes nationalités confondues, notamment des Japonais qui ont exprimé leur admiration pour ce qui est exposé, exprimant leur volonté de visiter l'Algérie.

À ce propos, un visiteur japonais s'est dit étonné de voir un tramway dans une ville saharienne. Son ami a déclaré, de son côté, qu'"il ne savait pas que l'éducation et les soins étaient gratuits en Algérie, contrairement à son pays, ce qui est, a-t-il dit, une chose positive notamment pour les enfants". Un autre visiteur japonais a confié que jusque-là, il n'avait aucune connaissance de l'Algérie, mais grâce à ce pavillon, il a pu se faire une idée du pays. "L'Algérie a un avenir prospère, d'autant que la majorité de sa population est jeune, contrairement au Japon", a déclaré un autre visiteur, souhaitant l'ouverture de lignes aériennes directes entre les deux pays. Le pavillon a accueilli des visiteurs d'autres pays qui ont été séduits par les infrastructures développées dont dispose l'Algérie dans divers domaines. À cette occasion, M. Bouguendoura, accompagné de M. Arab, a reçu une délégation du pavillon de la République de Serbie participant à l'exposition. Après avoir sillonné les différents stands du pavillon algérien, les deux parties ont évoqué les préparatifs de l'Expo 2027, prévue du 15 mai au 15 août 2027 à Belgrade. Les activités du pavillon algérien à l'Expo 2025 Osaka-Kansai se poursuivront jusqu'au 13 octobre prochain sous le thème "Concevoir la société du futur, imaginer notre vie de demain". L'Expo 2025 Osaka-Kansai, l'une des plus importantes expositions universelles, devrait accueillir plus de 28 millions de visiteurs et participants du monde entier, offrant ainsi à l'Algérie une précieuse opportunité pour renforcer sa présence sur la scène internationale et tisser de nouveaux partenariats dans divers domaines. Pour rappel, l'Algérie a pris part aux expositions universelles et internationales de Montréal (1967), d'Osaka (1970), de Séville (1992), de Lisbonne (1998), de Saragosse (2008), de Shanghai (2010), de Yeosu (2012), de Milan (2015), d'Astana (2017) et de Dubaï (2020).

TRANSPORT & LOGISTICS

ALGEX invite les opérateurs à participer au salon de Rotterdam

Dans le cadre du programme officiel de la participation algérienne aux manifestations économiques à l'étranger au titre de l'année 2025, l'Agence nationale de la promotion du commerce extérieur «ALGEX» invite les opérateurs économiques algériens à participer au Salon du transport et de la logistique «BREABULK» qui aura lieu du 15 au 18 mai 2025 à Ahoy Rotterdam (Pays-Bas).

«Le Salon annuel du transport et de la logistique, BREABULK, est l'un des rassemblements internationaux les plus importants de la région pour l'industrie du transport de marchandises. C'est une excellente occasion pour les exposants de présenter leurs produits et services dans le secteur des transports et des services, en plus d'offrir d'excellentes opportunités de réseautage et de ren-

contre avec des experts de premier plan pour établir des échanges commerciaux et des partenariats», indique l'ALGEX sur sa page officielle Facebook. Le Salon Transport & Logistics de Rotterdam est reconnu comme le lieu de rencontre ultime pour le secteur de la logistique, et est devenu un rendez-vous précieux pour ses participants, qui participent à une grande diversité de séminaires et de démonstrations où les professionnels de la logistique se réunissent pour acquérir des connaissances. Réseautage et découverte des derniers produits et services dans le domaine. Breakbulk Europe est le plus grand forum d'exposition et de formation au monde qui répond aux besoins des professionnels de la logistique traditionnelle des marchandises diverses et des cargaisons de projet. La

programmation ciblée de Breakbulk Europe vous permettra de développer des compétences et une stratégie qui vous aideront à faire votre travail plus efficacement. Les présentations de BreakBulk Expo répondront aux besoins stratégiques des professionnels de la logistique de l'industrie traditionnelle des marchandises diverses et des cargaisons de projet d'aujourd'hui. Visitez le salon Breakbulk Europe pour entrer en contact avec plus de 300 exposants et sponsors qui fournissent des services spécialisés. Les exposants et les commanditaires comprennent, entre autres : transporteurs maritimes spécialisés, transitaires, ports et terminaux, prestataires logistiques, transport terrestre, emballeurs d'exportation et entreprises d'équipement.

I. B.

DJELFA

Rfis, un mets traditionnel pour célébrer le printemps

Dans la wilaya de Djelfa, les femmes accueillent l'arrivée du printemps en préparant un plat symbolique, le « Rfis », préparé à base d'un pain spécial de la région, qui, une fois cuit, est mélangé à de la datte et du beurre naturel, un mets chaleureux, réconfortant et riche.

Plat traditionnel très symbolique, le « Rfis » est souvent préparé pour célébrer des événements spéciaux comme la naissance, les fêtes religieuses mais aussi dans certaines régions, pour accueillir le Printemps. Lorsque les premières fleurs colorent les plaines et que les troupeaux reprennent vie dans les pâturages du Haut Plateau, les femmes de Djelfa perpétuent une tradition aussi savoureuse que symbolique : la préparation du "Rfis" ou "Bouseloue", un délicieux met à la base d'un pain spécial de la région, qui, une fois cuit, est mélangé à de la datte et du beurre naturel. Avec l'avènement du printemps, la femme djelfie s'attelle à la préparation de ce mets spécial très réputé à travers la campagne de la wilaya de Djelfa, qui devient à l'occasion le point de convergence de nombreuses familles et proches désireux d'y goûter. Un plat reflétant la grande générosité et bonté des familles de la campagne de Djelfa, qui devient à chaque printemps le point de mire des citadins, entre proches, familles et cousins, qui y viennent spécialement pour goûter ce met traditionnel, jalousement préservé, jusqu'à nos jours, par la femme djelfie, en dépit de la diversité de la gastronomie populaire dans cette région. Et pour cause, ce plat, quelque peu calorique, se veut le reflet d'une saison agricole prospère, synonyme de grâce et de bénédiction. D'où l'attachement des familles à célébrer le printemps, en préparant le "Bouseloue", chacune à sa manière, pour la famille, mais aussi pour les invités et visiteurs qui ne manquent jamais d'affluer, vers le lieu d'origine du "Rfis", qui ne peut être apprécié à sa juste valeur qu'au sein même de cette vaste région steppique s'étendant à perte de vue.

UN PLAT CHALEUREUX POUR RENFORCER LES LIENS SOCIAUX

Selon les habitants de la région, ce plat qui représente "un legs des ancêtres se



veut une contribution au renforcement des liens de parenté, d'amour et d'amitié ». Plat chaleureux, réconfortant et riche de significations culturelles, il rassemble proches et familles des villages et des villes. Ce mets traditionnel populaire « reflète l'identité sociétale, à travers ce rassemblement unanime autour de lui pour fêter l'avènement du printemps ». Selon le chercheur Bensalem El Messaoud, enseignant à l'université Ziane Achour, et spécialiste en histoire, patrimoine et toponymie, le "Bouseloue" symbolise, à lui seul, la diversité gastronomique des régions de Djelfa. "Chacun en a sa propre recette, certains y ajoutent du poivre rouge d'autres l'accompagnent avec des lamelles d'oignons", ajoute-il. "Le Rfis représente, également, un mode de vie", estime ce chercheur, également fondateur du site électronique "Tente du patrimoine populaire de Djelfa", car, a-t-il ajouté, il s'agit d'un plat populaire par excellence, à travers lequel la femme rurale peut exprimer,

durant le printemps, son ingéniosité dans la confection du "Smen" ou "D'han Arbi" (beurre rance). La recette du Rfis diffère d'une région à une autre. Certaines familles la préparent à base du "Mdhekar", alors que d'autres préfèrent faire cuire longuement leur pain dans le Tadjine, pour le faire durcir, avant de l'écraser et d'y ajouter, selon les goûts, une quantité de beurre et un peu de "Dhane", un beurre spécial préparé maison et laissé un certain temps dans une jarre en terre. Les femmes djelfies tiennent à perpétuer cette tradition culinaire exprimant leur grande joie à l'approche de chaque printemps, de préparer ce plat et de le partager en famille, tout en insistant sur l'importance de le présenter dans un plat traditionnel, en terre cuite, et de préférence avec du Lben. Elles tiennent à préparer, à chaque printemps, du Rfis pour accueillir chaque visiteur, exprimant leurs louanges à Allah pour Sa « bonté et

Sa miséricorde, et pour tous les biens, dont les nouveaux agneaux et la moisson de blé abondante ». Au titre des efforts de persévérance de ce patrimoine, de nombreuses associations locales versées dans le patrimoine et l'artisanat, s'attachent particulièrement à la présence du plat du Rfis, dans toutes leurs expositions, témoignant de la place incontournable qu'occupe ce mets dans le patrimoine matériel local. Il faut dire qu'avec le retour des beaux jours, de nombreux plats s'invitent à la table des Algériens. Dans certaines régions, l'arrivée de cette saison est célébrée avec la préparation des « Bradj » qu'on appelle également mbardja, des douceurs confectionnées avec soin par les femmes pour célébrer le début du printemps, une tradition qui perdure aujourd'hui encore, marquant cette transition saisonnière et incarnant un héritage culturel transmis de génération en génération.

ORAN

11 blessés dans deux accidents de la route

11 blessés ont été enregistrés dans deux accidents de la route survenus dans la wilaya d'Oran, ont rapporté dimanche les services de la Protection civile. Cette même source souligne que le premier incident s'est produit samedi soir sur la route

nationale RN 11, au niveau de la commune de Hassi Benokba. Un bus a dérapé, blessant 5 personnes. Le second accident a eu lieu le même jour sur la route nationale RN2, dans la région de Bredeah, relevant de la commune de Boutlelis. Une

collision entre 2 véhicules a causé des blessures à 6 autres personnes. Les victimes des deux accidents ont été prises en charge et transportées vers l'hôpital local pour recevoir les soins nécessaires, a précisé la Protection civile.

LES 15 ET 16 AVRIL À KHENCHELA

Un forum international dédié au patrimoine manuscrit algérien

Le "patrimoine manuscrit algérien dans les trésors mondiaux" constitue le thème d'un forum international prévu les 15 et 16 avril prochains à l'université Abbas-Laghrou de Khenchela, a appris l'APS, samedi, auprès du président de la rencontre, le Dr Abdelkader Rahmoune. La rencontre, organisée par le Laboratoire d'études historiques et de recherche en patrimoine et civilisation à la faculté des sciences sociales et humaines de l'université Abbas-Laghrou, en partenariat avec le Haut Conseil de la langue arabe (HCLA), consiste à "mettre en lumière les facteurs qui ont contribué à la diffusion du patrimoine manuscrit algérien à travers le monde, les circonstances historiques qui ont conduit à son déplacement hors des frontières de l'Algérie et à étudier les possibilités de le récupérer tout en réunissant les conditions de sa préservation". Pas moins de 7 thèmes, dont "examen des circonstances du déplacement du patrimoine manuscrit algérien", "réalité du patrimoine manuscrit algérien dans les trésors internationaux", "défis du répertoire du patrimoine manuscrit algérien dans les trésors internationaux", "récupération du patrimoine manuscrit algérien et sa protection" seront débattus lors de cette rencontre, a encore indiqué le président du forum. Le Dr Rahmoune a également fait savoir que le forum donnera lieu à 118 interventions qui seront débattues par 151 professeurs et chercheurs représentant 4 universités étrangères et 32 universités du pays. Une exposition de plusieurs manuscrits rares faisant partie du patrimoine algérien sera organisée en parallèle, mettant à contribution la direction de la culture et des arts de la wilaya de Khenchela et des associations nationales versées dans les questions liées au patrimoine.

USINE DE DESSALEMENT D'EAU DE MER DE CAP BLANC

Les travaux d'installation des équipements achevés

Les travaux d'installation des nouveaux équipements techniques à la station de pompage d'eau de l'usine de dessalement d'eau de mer de Cap Blanc dans la wilayas d'Oran ont été achevés avec succès, dans la soirée de vendredi dernier. La finalisation d'installation de ces équipements ont permis la reprise de l'approvisionnement en eau potable dans la partie ouest de la wilaya d'Oran, après trois jours de perturbations. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de la Société de l'eau et de l'assainissement « SEOR ». Le service de la station de pompage a repris normalement et la SEOR a entamé la distribution progressive de l'eau dans les zones touchées par la perturbation, à partir de vendredi soir, a-t-on fait savoir, ajoutant que les perturbations de l'approvisionnement en eau potable avait concerné les daïras de Boutlelis, Aïn El Turck et la localité d'Aïn El Beïda, ainsi que les quartiers ouest de la ville d'Oran.

PUBLICITÉ

Publicité for SARI Health Foundation, featuring text in Arabic and English, including contact information and a list of donors.

FRUIT AUX MULTIPLES VERTUS

La fraise algérienne distinguée

La qualité exceptionnelle de la fraise algérienne fait sa réputation. Ce fruit gourmand est un excellent allié santé. Riche en vitamines et minéraux, la fraise qui est désormais sur tous les étals regorge de bienfaits santé.

Connue pour son parfum intense et son goût sucré naturel, la fraise algérienne est très réputée, sa qualité unique fait parler d'elle. Récemment, le site spécialisé international Supermarket News a publié un article détaillé sur la fraise algérienne, mettant en avant «sa qualité exceptionnelle, sa production abondante et son potentiel d'exportation encore sous-exploité». Les fraises sont désormais sur tous les étalages, pour le plus grand plaisir des gourmands qui en raffolent. Fruit aux multiples vertus, la fraise est un véritable délice pour les papilles. Riche en vitamines et minéraux, elle regorge de bienfaits santé.

C'est en effet un véritable allié santé, avec une teneur en vitamines C équivalente à celle de l'orange, ce qui en fait le fruit anti-fatigue par excellence. L'apport de vitamines C permet également de stimuler le système immunitaire et de faire le plein d'anti-corps.

La fraise apporte du manganèse, bon pour les os. Une portion de fraise fournit 6 % des besoins quotidiens de manganèse, un oligoélément indispensable à la formation des os et à la protection des cellules contre le stress oxydatif. Les antioxydants de la fraise protègent les articulations et le cerveau. Ce fruit, comme tous les fruits rouges, est riche en polyphénols, des anti-inflammatoires et antioxydants aux multiples vertus. Selon les nutritionnistes, les antioxydants contenus dans la fraise auraient par ailleurs un effet protecteur contre le cancer. Autre bienfait santé de la



fraise : dix à douze fruits fournissent 10 % des apports journaliers recommandés en potassium. Elles apportent aussi des flavonoïdes antioxydants qui "favorisent la régulation de la tension artérielle et limitent le risque d'athérosclérose".

Elle aide aussi à conserver une jolie peau. En effet, ce fruit renferme de la vitamine C, du bêta-carotène et de l'acide ellagique. Selon les experts, «la vitamine C participe à la formation du collagène qui donne à la peau son élasticité, l'acide ellagique prévient la destruction du collagène et le bêta-carotène, lui, prépare la peau au bronzage et prolonge ce dernier». Pour lutter contre les rides naturellement,

il est possible de préparer un masque à base de fraises. Pour cela, écrasez une petite poignée de ces fruits rouges dans un bol et ajoutez deux cuillères à soupe d'huile d'olive. Mélangez bien le tout et appliquez ce masque sur votre visage. Laissez reposer pendant une dizaine de minutes, puis rincez bien à l'eau claire. Votre peau aura plus d'éclat et sera davantage protégée du vieillissement cutané.

DE BONNES RAISONS DE MANGER DES FRAISES

De même, ce fruit participe au bon fonctionnement du transit, il est recommandé de le consommer en cas de constipa-

tion. Riche en fibres, il permet de stimuler le transit et donc de participer au bon fonctionnement intestinal.

La fraise - et en particulier les akènes (ses graines) - est riche en fibres, ce qui peut avoir un effet bénéfique sur le transit. Elle peut donc être utilisée comme laxatif afin d'accélérer le transit.

Les fraises sont l'une des "envies de femmes enceintes" les plus caractéristiques. Et les futures mamans auraient tort de s'en priver. Les fraises sont riches en vitamines B9, qui participent au bon développement du fœtus durant la grossesse.

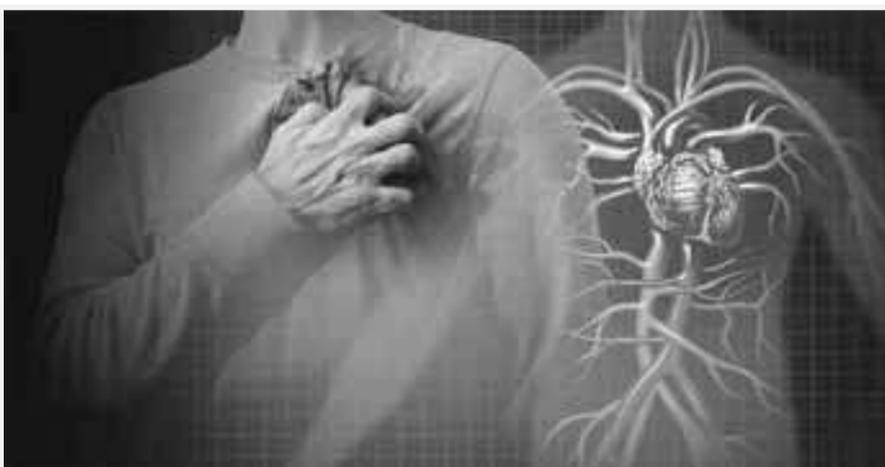
Pour faire le bon choix, il est conseillé de choisir une fraise

bien rouge, brillante et avec une collerette bien verte, gage de sa fraîcheur. En revanche, la taille ne compte pas, car elle dépend plus de la variété, que de la qualité du fruit.

Les fraises doivent être mangées dans les 3 à 4 jours suivant la cueillette. L'idéal est donc de les manger dès le retour du marché. Elles se conservent toutefois quelques jours dans le bac à légumes du réfrigérateur, mais il est conseillé de les sortir en début de repas pour les manger à température ambiante.

Et pour profiter de ses bienfaits plus longtemps, il est possible de surgeler les fraises ou de les transformer en confiture.

A. B.



Pour soulager les symptômes du rhume des foins tels que les yeux rouges, le nez qui coule ou encore la gorge qui gratte, de nombreuses personnes se tournent vers les médicaments. Les plus populaires : antihistaminiques, sprays nasaux à base de stéroïdes et décongestionnants. Si ces traitements sont très efficaces, ils ne sont pas appropriés pour tout le monde, alerte aujourd'hui Julie Ward, infirmière cardiologue principale à la British Heart Foundation (BHF) auprès de la presse britannique. Selon un article publié dans Top santé, cette dernière met en garde contre certains médicaments pour ceux ayant des fragilités cardiaques.

Elle explique que les antihistaminiques, très populaires pendant la saison des rhumes des foins et accessibles sans ordonnance pour certains, peuvent pré-

senter des risques pour les individus présentant des fragilités cardiaques. L'experte alerte spécialement sur un antihistaminique appelé fexofénadine (Alleuvia ou Telfast). Ce dernier peut «entraîner un rythme cardiaque rapide ou irrégulier et vous devriez en parler à votre médecin ou à votre pharmacien avant de le prendre», insiste-t-elle. «De

10 morts et 226 autres ont été blessés durant les dernières 24 heures, dans plusieurs accidents de la route à travers le pays, indique dimanche un bilan de la Protection civile (PC). Le bilan le plus lourd a été enregistré à Beni Abbès avec 4 décès et 1 blessé, suite au renversement d'un véhicule survenu sur la route nationale RN6, dans la commune et daïra de Beni Abbès. Durant la même période, les unités de la PC ont effec-

PROBLÈMES CARDIAQUES

Attention à ces deux médicaments !

plus, certains antihistaminiques plus anciens, comme la chlorphénamine (Piriton), peuvent provoquer de la somnolence et ne constituent donc peut-être pas le meilleur choix si vous souffrez déjà de fatigue due à un problème cardiaque.» Elle ajoute que certains décongestionnants contiennent des médicaments comme la pseudoéphédrine (Sudafed, Rhinadvil, Actifed) qui resserrent les vaisseaux sanguins. «Cela peut augmenter votre tension artérielle et votre rythme cardiaque, et provoquer des palpitations», prévient Julie Ward. Ils sont donc déconseillés pour les personnes souffrant d'hypertension artérielle ou de maladies cardiaques ou circulatoires. L'éphédrine, moins couram-

ment utilisée, peut également affecter la tension artérielle. On la retrouve dans des décongestionnants issus des plantes du genre Ephedra. Enfin, la xylométazoline et l'oxymétazoline, quand ils sont utilisés de manière excessive ou prolongée, peuvent entraîner une absorption systémique et affecter la tension artérielle et le cœur.

En outre, les sprays nasaux à base de stéroïdes qui réduisent l'inflammation du nez et des sinus, sont considérés comme sûrs si vous souffrez d'hypertension artérielle et de problèmes cardiaques et circulatoires, rassure l'experte. Elle invite cependant à ne pas dépasser la dose recommandée par votre pharmacien.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

10 morts et 226 blessés en 24 heures

tué des interventions pour prodiguer des soins de première urgence à huit (8) personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone émanant des appareils de chauffage et de chauffe-bain à Constantine et Oran. À noter que les éléments de la PC sont également intervenus pour l'extinction de 3 incendies dont 2 de palmeraies à In Salah et El Meniaâ, ainsi qu'un incendie urbain à Tlemcen.

SOUDAN

L'ONU met en garde contre l'aggravation de la situation humanitaire

Depuis le 15 avril 2023, le Soudan est plongé dans une crise humanitaire d'une ampleur inégalée. Déplacements massifs de population, destruction de villes et de villages entiers, crise alimentaire majeure et crise de l'eau... L'Onu alerte sur une situation catastrophique.

La Coordonnatrice résidente et humanitaire des Nations Unies au Soudan, Clémentine Nkweta-Salami, a lancé un avertissement sévère concernant l'aggravation de la situation humanitaire au Soudan, qui fait face à un risque croissant de famine et une pénurie critique de financement pour les efforts de secours. Selon le site d'information de l'ONU, Clémentine Nkweta-Salami, a déclaré que la population est dans une situation désespérée appelant la communauté internationale «à ne pas oublier le Soudan, à ne pas oublier les hommes, les femmes et les enfants soudanais qui se trouvent dans une situation extrêmement difficile en ce moment critique. Depuis le déclenchement du conflit entre les forces armées soudanaises et les forces de soutien rapide (FSR) le 15 avril 2023, le Soudan a connu des destructions sans précédent. Plus de 12 millions de personnes ont été déplacées, ce qui en fait la pire crise de déplacement au monde. Nkweta-Salami a déclaré que la situa-

tion humanitaire était catastrophique, soulignant qu'après deux ans de conflit, nous espérons pouvoir fournir une assistance humanitaire complète à tous ceux qui en avaient besoin, mais nous sommes toujours en difficulté. Le conflit a eu un impact particulièrement dévastateur au Darfour, où la Coordonnatrice de l'ONU a confirmé que la ville d'El Fasher reste assiégée. Elle a déclaré que la population civile est assiégée depuis plusieurs mois, confrontée à des bombardements quotidiens, à des déplacements et à une détérioration rapide de la situation humanitaire. Elle a exprimé sa profonde inquiétude face à la famine confirmée dans le camp de Zamzam dans l'Etat soudanais du Darfour Nord, qualifiant la situation de «catastrophique», citant de graves pénuries de nourriture, d'eau et de fournitures médicales. Elle a déclaré que les prix des produits de base ont augmenté de façon spectaculaire, mettant les articles essentiels hors de portée de la plupart des familles. Malgré l'absence de



solution politique, Nkweta-Salami a souligné que l'action humanitaire ne peut pas attendre, affirmant qu'en l'absence de cessez-le-feu, nous continuerons d'avancer dans la réponse

humanitaire. Nkweta-Salami a adressé un message clair et urgent au monde : Nous avons encore besoin d'un effort massif. Nous avons encore besoin du soutien de la communauté inter-

nationale en termes de ressources, et nous avons encore besoin de davantage de facilitation de la part de tous les groupes armés impliqués dans ce conflit.

DROITS DE DOUANE

Les smartphones et les ordinateurs exemptés des surtaxes de Trump

Les Etats-Unis ont décidé, samedi, d'exempter les smartphones et les ordinateurs des récentes surtaxes douanières imposées par Donald Trump, selon une notice du service des douanes. Une concession de taille de la part de la Maison-Blanche.

Ces exemptions s'appliquent notamment à des produits électroniques importés aux Etats-Unis depuis la Chine, à laquelle Donald Trump a infligé des droits de douane de 145%. Les semi-conducteurs sont, eux, concernés par une exemption de la surtaxe de 10%, appliquée à la plupart des partenaires commerciaux des Etats-Unis. Selon des informations

relayées par les médias, environ 20 produits seront exemptés de ces tarifs, selon les services des douanes et de la protection des frontières des Etats-Unis, chargés de la collecte des droits d'importation. Parmi les produits exemptés, on retrouve des smartphones, des ordinateurs, des routeurs et des puces électroniques.

Ces mesures pourraient apporter un soulagement aux consommateurs qui s'attendaient à une hausse des prix des appareils électroniques en raison des tarifs élevés sur les produits chinois. Cette décision bénéficie également à des entreprises comme Apple, qui dépendent

fortement de la fabrication en Chine. Cependant, ce soulagement pourrait être temporaire. Trump a indiqué son intention d'imposer des tarifs spécifiques par secteur sur des produits comme les puces électroniques. Plus tôt ce mois-ci, la Maison Blanche a annoncé un tarif de base de 10% sur les importations étrangères, accompagné de tarifs réciproques plus élevés visant plusieurs pays, y compris les grands partenaires commerciaux. Trump a ensuite déclaré que ces tarifs plus élevés seraient réduits à 10% pendant 90 jours afin de permettre les négociations. Cependant, cette réduction ne s'applique pas à la Chine.

PARLEMENT BRITANNIQUE

Adoption en urgence d'une loi pour prendre le contrôle de British Steel

Le Parlement britannique a adopté samedi en urgence une loi permettant au gouvernement de prendre le contrôle des deux derniers hauts fourneaux du pays. Le texte, qui faisait l'objet d'un vaste consensus, a été adopté en quelques heures par les deux chambres qui avaient du exceptionnellement rentrer de vacances et siéger un samedi. Il doit désormais recevoir l'assentiment

royal, une formalité. Cette convocation du parlement témoignait du caractère unique et exceptionnel de la situation, selon le ministre du Commerce Jonathan Reynolds.

Quelque 2.700 emplois sont en jeu. La loi adoptée permet au gouvernement de maintenir l'activité sur le site de Scunthorpe (nord de l'Angleterre), propriété du chinois Jingye, en forçant British Steel

à la poursuite de l'activité sous peine de sanctions. Reynolds a précisé à la Chambre des Communes que le texte ne transférerait pas au gouvernement la propriété de British Steel. Mais cette option reste sur la table et pourrait être l'option probable, a-t-il ajouté, tout en soulignant que le gouvernement ne pourra pas financer à long terme la transformation de l'entreprise.

VIOLENCES EN EQUATEUR

Etat d'urgence décrété à Quito

L'Equateur a déclaré l'état d'urgence samedi, dans la capitale Quito et sept provinces du pays, pour faire face à l'augmentation de la violence liée au narcotrafic. L'état d'urgence a été décrété pour 60 jours à Quito, dans les prisons du pays, ainsi que dans les provinces de la côte Pacifique de Guayas - dont la capitale Guayaquil est l'une des villes les plus tou-

chées par la violence - de Los Riso, Manabí, Santa Elena et El Oro. Les provinces amazoniennes d'Orellana et Sucumbios, et la localité minière de Camilo Ponce Enriquez sont également concernées. Cette mesure suspend les droits à l'inviolabilité du domicile et de la correspondance, la liberté de réunion et impose un couvre-feu nocturne dans plusieurs com-

munes. Elle permet aussi le déploiement de l'armée sur la voie publique. Le président sortant Daniel Noboa, au pouvoir depuis novembre 2023, a imposé l'état d'urgence face à «l'augmentation des taux de violence, de commission de délits et d'intensité de la perpétration d'actes illégaux par des groupes armés organisés», selon le décret.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Le bilan de l'effondrement du toit d'une discothèque s'alourdit à 226 morts

À Saint-Domingue, en République dominicaine, le bilan de l'effondrement du toit d'une discothèque survenu le 8 avril s'alourdit à 226 morts. Le nombre de morts risque encore d'augmenter après la catastrophe survenue dans l'établissement de divertissement «Jet Set» de la capitale Saint-Domingue. Le nouveau bilan annoncé par les autorités fait état de 226 morts et 189 blessés. Le toit du lieu de divertissement appelé «Jet Set» s'est effondré le 8 avril, alors que plus de 500 clients étaient présents. Dans une déclaration à la presse, le président dominicain Luis Abinader a annoncé la création d'une commission d'experts nationaux et internationaux chargée d'enquêter sur l'incident. De son côté, Antonio Espailat, le propriétaire du lieu de divertissement, a indiqué à la presse que les deux parties coopèrent largement pour que le processus se déroule de manière totalement transparente. Il a été précisé que parmi les personnes décédées dans l'incident figuraient 18 Vénézuéliens, 3 Espagnols, 2 Français, 1 Colombien, 1 Italien et 1 Kenyan. L'artiste Rubby Perez, qui se produisait sur scène au moment de l'accident, ainsi que l'ancien joueur de la Ligue américaine de baseball (MLB), Octavio Dotel, font également partie des victimes.

LIGUE 1 MOBILIS

La JSK perd deux points et le NC Magra gagne

Marouane A.

La JS Kabylie est retombé dans ses travers en concédant deux précieux points dans la course au titre, après s'être neutralisée à domicile contre la lanterne-rouge, l'US Biskra, au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi-Ouzou, pour le compte de la 22e journée de Ligue 1 Mobilis. Peu inspirés et en net manque de réussite sur le plan offensif, les Canaris sont restés impuissants devant la double muraille défensive des Zibans, qui a tenu bon jusqu'au coup de sifflet final, repartant de Tizi-Ouzou avec un précieux point (0-0) qui leur redonne espoir. Certes, malgré cette bonne performance, l'USB reste lanterne-rouge, avec 19 points, mais elle ne compte que deux points de retard sur l'avant-dernier, et trois sur le 14e, ce qui lui laisse un sérieux espoir de se maintenir, surtout qu'il reste huit matchs avant la tombée de rideau. De son côté, et suite à ce semi-échec, la JSK reste scotchée à la 3e place avec 37 points, et laisse passer une excellente occasion de recoller au CR Belouizdad, actuel dauphin de la Ligue 1 Mobilis, avec 40 unités.

A noter que la JSK et l'USB ont terminé le match à dix, après les expulsions respectives de Bendaoud (50e) et talah (45e). Un peu plus tôt dans la journée, le NC Magra a quitté la dernière place du classement général, se retrouvant 15e avec 21 points, après sa précieuse victoire à domicile contre l'USM Khenchela (2-0). Un succès dont l'attaquant Adel Djabout a été le principal artisan, car c'est lui qui a inscrit les deux buts de la victoire aux 40e et 53e, alors



qu'après sa défaite à Magra, l'USMK reste 12e avec 24 unités au compteur. Le NC Magra remporte une importante victoire dans la course au maintien, face

à l'USM Khenchela (2-0). Le CRB et l'ESS grands bénéficiaires A rappeler que le CR Belouizdad a été le plus grand bénéficiaire de cette journée, en

revenant avec une précieuse victoire (3-1) de son périlleux déplacement chez la JS Saoura. Il s'agissait de la première défaite à domicile cette saison

pour la JSS, qui reste dans le ventre mou du classement général (8e), ex-æquo avec l'ASO Chlef, avec 28 points pour chaque club.

L'ES Mostaganem et Olympique Akbou se sont, eux, neutralisés (1-1) et ce résultat n'arrangeait aucune des deux équipes, car elles restent ex-æquo à la 13e place du classement général, avec 22 points, soit à quatre longueurs de la zone de relégation.

Les locaux avaient ouvert le score par Zamoum (33e), avant de concéder l'égalisation au début de la seconde période, devant Hitala (51e). A noter que les locaux avaient terminé le match à dix contre onze, après l'expulsion du défenseur Mesmoudi, survenue à la 78e.

L'Entente de Sétif s'en est bien sortie également, en ramenant une précieuse victoire de son déplacement chez l'ASO Chlef (1-0). L'Aigle noir avait trouvé la faille dès la 5e minute de jeu, sur un penalty transformé par le Nigérian Eduwo, il a le mérite d'avoir défendu son acquis jusqu'au coup de sifflet final, même après avoir été réduit à neuf, après les expulsions du gardien Bousseder (77e) et du capitaine Chaâbi (90e+5). Une victoire qui propulse l'Entente à la 5e place du classement général, avec 31 points, au moment où l'ASO reste 8e, avec 28 unités au compteur. Le MC El Bayadh, de son côté, a réussi à tenir en échec le Paradou AC sur son propre terrain (0-0) en grande partie grâce à son gardien, Alaouchiche, auteur de plusieurs arrêts décisifs. Avec ce résultat nul, le MCEB et PAC restent ex-æquo à la 6e place, avec 30 points pour chaque club.

M. A.

APRÈS LES INCIDENTS AU STADE HOCINE AÏT AHMED DE TIZI-OUZOU

Deux matchs à huis clos pour le CRB

La Commission de discipline de la Ligue de football professionnel (CD/LFP) a infligé deux matchs à huis clos au CR Belouizdad, dont un avec sursis, pour "dégradation de matériel" à l'intérieur du stade Hocine Aït Ahmed, lors des quarts de finale de la coupe d'Algérie contre le MO Bejaia (1-0), disputés le 28 mars dernier à Tizi-Ouzou. "Le CRB écope de deux (02) matchs à huis clos, dont un (01) avec sursis, plus 200.000 DA d'amende, pour la dégradation de matériel à l'intérieur du stade Hocine Aït Ahmed, notamment, les chaises des tribunes où

ils étaient assis", a précisé la LFP dans un communiqué, diffusé sur son site officiel. Le Chabab, actuel deuxième au classement général de la Ligue 1 Mobilis, reçoit également un avertissement pour une première infraction au code disciplinaire concernant l'utilisation de fumigènes et le jet de projectiles sur le terrain, sans dommage physique par ses supporters. Avec cette sanction, le CR Belouizdad accueillera l'ES Mostaganem le samedi 19 avril au stade Nelson Mandela à huis clos pour le compte de la 23e journée de Ligue 1 Mobilis.

BELGIQUE

Kadri multiplie les passes décisives

Le milieu de terrain algérien de Courtrai Abdelkabar Kadri continue de porter son club à bout de bras, pour tenter d'assurer un maintien miracle.

Pour la réception de Wilrijk pour la troisième journée des Play-down, les visiteurs ont ouvert le score puis ont égalisé à 2-2, juste avant la mi-temps. En fin de deuxième mi-temps, avant de céder sa place, Kadri reçoit une balle dos au but à l'entrée de la surface, repart sur son pied droit vers la gauche, avant de glisser sa balle en arrière avec la semelle, pour Nayel Mehssatou qui plonge pour placer une frappe ras du sol dans le filet (82e).

Il s'agit de sa 10e passe décisive de la saison, pour une victoire 3-2 très importante car Courtrai qui comptait 5 points de retard sur Saint-Trond à la fin de la saison régulière, est revenu à un point avant le match Saint-Trond contre Cercle Bruges. Il reste encore trois matchs pour assurer au moins une place de barragiste pour le maintien.

LIGUE 2 AMATEUR

L'ESBA garde le cap, le RCK ne lâche pas

L'ES Ben Aknoun, vainqueur à domicile devant le MC Saida (1-0), a conservé son avance de sept points en tête du classement de la poule Centre-Ouest de la Ligue 2 amateur de football, au moment où son dauphin le RC Kouba a battu la JS El Biar (1-0), dans l'affiche de la 26e journée disputée samedi.

A la faveur de son 16e succès de la saison, obtenu sur une réalisation de son expérimenté capitaine Abderrahmane Hachoud, l'Étoile de Ben Aknoun (57 points) garde ses sept points d'avance du son poursuivant direct dans la course à l'accession en L1, le RC Kouba (57 points), alors que la JS El Biar (43 points) occupe le troisième rang du classement. Dans cette dernière ligne droite du championnat, l'ES Ben Aknoun est bien partie pour décrocher le seul billet qui donne accès à la Ligue 1 professionnelle la saison prochaine.

De son côté, le MC Saida (11e, 32 pts) est toujours menacé par le spectre de la relégation à quatre journées de l'épilogue de la saison.

Cette 26e journée marquée par plusieurs duels décisifs dans la lutte pour le maintien, a vu le GS Mascara (29 pts) décrocher une précieuse victoire devant l'ESM Koléa (1-0), lui permet-

tant de rejoindre le SKAF Khemis Miliana, battu sur le même par le CR Témouchent (8e, 35 pts), à la 13e place du classement. Pour sa part, le MCB Oued Sly (15e, 24 pts) s'est contenté du match nul (1-1) lors de la réception de l'US Béchar (10e, 34 pts).

Dans les autres rencontres de la poule Centre-Ouest, le WA Mostaganem (6e, 37 pts) a battu (1-0) le NA Hussein-Dey (5e, 38 pts), la JSM Tiaret (4e, 39 pts) a dominé (4-2) le RC Arbaâ (12e, 31 pts), et l'ASM Oran (8e, 35 pts) s'est imposée sur le fil (3-2) contre la lanterne rouge le SC Mecheria (16e, 12 pts).

La 26e journée de la Ligue 2 amateur de football a débuté jeudi dernier avec les rencontres de la poule Centre-Est, marquées par la poursuite du duel à distance dans la course à l'accession en L1 entre les co-leaders, l'USM El Harrach et le MB Rouissat, vainqueurs respectifs contre le NRB Teleghma (1-0) et le CA Batna (2-0).

Revenue à hauteur du MB Rouissat à la faveur de sa victoire contre l'US Chaouia (2-0) lors de la précédente journée, l'USM El Harrach (58 pts) a enchaîné avec un nouveau succès, alors que le MB Rouissat, a renoué avec la victoire après avoir été accroché lors de la

précédente journée par le NRBT (1-1). Les deux formations restent à égalité de points dans le sprint final pour décrocher le seul ticket pour la Ligue 1 professionnelle, sachant que la Ligue nationale de football amateur (LNFA) n'a toujours pas statué sur le match en retard opposant les deux formations. Dans la lutte pour le maintien, l'IRB Ouargla, premier relégable avec 28 points, a raté l'occasion de faire le plein de points en s'inclinant à la surprise générale (0-1) chez la lanterne rouge l'US Souf, déjà reléguée en palier inférieur, compromettant sérieusement ses chances de survie en Ligue 2, puis que la JS Bordj Menaïel (12e, 33 pts) a obtenu une précieuse victoire contre l'IB Khemis El Khechna (1-0).

Toujours menacés par le spectre de la relégation, le HB Chelghoum Laid et le MO Constantine (36 pts), ont réalisé une belle opération en se hissant au neuvième rang, après leurs succès contre respectivement l'US Chaouia (1-0) et la JSD Jijel (2-1).

Dans les deux dernières rencontres de cette 26e journée, le MSP Batna et l'AS Khroub se sont neutralisés (1-1), alors que l'USM Annaba a battu sur le fil l'Olympique Magrane (3-2).

ANGLETERRE

De Bruyne réveille Manchester City

Peu inspiré à Southampton, Aston Villa, adversaire du Paris SG en quart de finale de Ligue des champions, a dû compter sur ses remplaçants pour s'imposer en fin de match (3-0), samedi soir lors de la 32e journée du championnat d'Angleterre.

Même retard à l'allumage pour Manchester City, vainqueur de Crystal Palace (5-2) après avoir été mené 2-0, alors qu'Arsenal s'est contenté de préparer son match retour contre le Real Madrid, avec un match nul face à Brentford (1-1). En déplacement à Southampton, déjà relégué, Aston Villa n'a pas franchement été meilleur qu'au Parc des Princes mardi, malgré une victoire assez large. L'équipe d'Unai Emery a livré une première période insipide, et aurait même pu être menée si Cameron Archer avait été plus efficace face à Emiliano Martinez (15e).

La performance offensive a été inquiétante, avec un Rashford peu inspiré et deux penalties manqués par Asensio. Le dédicé est venu d'Ollie Watkins, incontournable jusqu'à la signature de Marcus Rashford, mais de nouveau laissé sur le banc en début de match. Il a d'abord obtenu un penalty, puis a été à la réception d'une longue ouverture de Tieleman pour lobber magnifiquement Ramsdale (1-0, 73e). Les deux autres buts ont également été marqués par des remplaçants, Donyell Malen (79e) et John



McGinn (90+4). Ces trois points permettent à l'équipe d'Unai Emery de se placer en cinquième position, qualificative pour la prochaine Ligue des champions, avec 54 points, mais sous la menace de Chelsea et Newcastle (53 points chacun mais respectivement un et deux matches en plus à jouer).

Kevin De Bruyne n'a pas raté son premier match à l'Etihad Stadium depuis son annonce du départ du club en fin de saison. A 33 ans, le créateur belge

a sonné la révolte à la demi-heure de jeu, alors que City était mené 2-0 après un début de match apathique et deux buts de Eberechi Eze (8e) et Chris Richards (21e). Positionné avant-centre en l'absence d'Erling Haaland, KDB a été impliqué dans les trois buts qui ont permis de renverser la vapeur. D'abord avec un coup franc qui a pris Dean Henderson à contrepied (1-2, 33e). Puis avec une remise de la tête au second poteau qui a fini par être exploitée par Omar Mar-

moush (2-2, 36e), avant d'adresser une passe décisive à Mateo Kovacic (3-2, 47e). James McAtee (56e) puis Nico O'Reilly (79e) ont sécurisé le résultat et permis aux Citizens, toujours quatrièmes avec 55 points, de rester dans la course à la qualification à la prochaine Ligue des champions.

ARSENAL AU PETIT TROT, FOREST DANS LE DOUTE

Presque assuré de finir deuxième, Arsenal n'a pas pris de risques contre Brentford (1-1) à l'Emirates, quatre jours après avoir livré l'un des plus grands matches de son histoire européenne contre le Real Madrid (3-0). Sans Odegaard, Saka, Lewis-Skelly, Merino et Timber au coup d'envoi, ménagés avant le déplacement à Santiago-Bernabeu, les Gunners ont fait la différence à l'heure de jeu, sur une contre-attaque menée par Declan Rice depuis sa moitié de terrain. L'homme du doublé contre le Real Madrid a décalé Thomas Partey sur sa droite, qui a ajusté Flekken (61e). Les Gunners se sont toutefois laissés surprendre quelques minutes plus tard par Yoane Wissa (74e). Deuxième défaite de suite pour Nottingham Forest, toujours troisième, mais qui cède trois points face à un adversaire largement à sa portée, Everton, efficace en toute fin de match avec Abdoulaye Doucouré (0-1, 90+4).

FRANCE

Lille domine Toulouse

Lille s'est imposé (2-1) samedi à Toulouse lors de la 29e journée de Ligue 1, signant une victoire importante dans le sprint final pour les places européennes. Ces trois points obtenus au terme d'un match contrôlé (61% de possession à la pause, 58% sur l'ensemble de la rencontre) permettent aux Lillois d'atteindre la barre des 50 points et de se hisser à la 4e place. Pour les Violets, en revanche, l'heure est à l'introspection: onzièmes, ils comptent encore 7 points d'avance sur le barragiste havrais et 11 sur le premier reléguable, Saint-Etienne, ils restent désormais sur quatre défaites d'affilée et le wagon européen semble définitivement hors de portée. La rencontre avait pourtant plutôt mal commencé pour le LOSC,

sauvé à deux reprises par ses poteaux (5e et 7e).

Mais les Lillois n'ont pas perdu leur sang froid et le jeune attaquant belge Matias Fernandez-Pardo (20 ans), sur un service de son capitaine Benjamin André, a effacé le défenseur toulousain Djibril Sidibé avant de marquer d'une frappe limpide aux 18 mètres (1-0, 21e). La fin de première période a été cruelle pour les locaux. Ayant égalisé d'une tête de Charlie Cresswell sur une remise de Rafik Messali (1-1, 42e), ils pensaient rentrer au vestiaire à la mi-temps sur ce score, mais Lille a repris l'avantage au bout du temps additionnel (2-1, 45+4), sur un coup franc obtenu et tiré par Mitchel Bakker, que Cristian Casseres ne parvenait pas à

contrer devant Guillaume Restes, surpris. D'abord bien contrôlés par les Lillois au retour des vestiaires, les Violets ont emballé le match pendant un gros quart d'heure à partir de la 65e minute, Lucas Chevalier devant s'employer une demi-douzaine de fois pour parvenir à préserver l'avance lilloise et une belle opération dans la course à l'Europe. Les Dogues, peu en réussite à l'extérieur en 2025, ont engrangé leur deuxième victoire seulement loin de leurs terres nordistes, après celle à Rennes le 16 février pour la 22e journée. Toulouse a confirmé au contraire sa méforme à domicile: après cette défaite, le TFC reste le seul club de l'élite à n'avoir jamais gagné chez lui depuis le début de l'année (5 défaites, 2 nuls).

ESPAGNE

Le Barça dispose difficilement de Leganés

Le FC Barcelone a conforté sa place de leader samedi en ramenant un court et laborieux succès 1-0 de Leganés, avant-dernier de Liga, lors de la 31e journée. Bien partis pour décrocher leur place en demi-finales de Ligue des champions et opposés au Real en finale de la Coupe du Roi le 26 avril, les hommes d'Hansi Flick peuvent viser un triplé cette saison. Trois jours après la correction infligée à Dort-

mund (4-0) en quart de finale aller de la C1, les Barcelonais ont toutefois eu du mal à entrer dans leur match face à Leganés, à la lutte pour son maintien. Le club de la banlieue Madrid s'est même procuré plusieurs occasions à l'image de la tentative d'Adria Altimira détournée par Wojciech Szczesny (12e). Avant la pause, le gardien polonais a aussi vu une frappe de Daniel Raba frôler sa cage (43e). Au

retour des vestiaires, c'est finalement le Barça qui a ouvert le score de façon chanceuse quand un centre de Raphinha a été envoyé au fond de ses propres filets par Jorge Saez, mis sous pression par Robert Lewandowski (1-0, 48e). Fermin Lopez a manqué l'occasion de doubler la mise pour Barcelone. Le jeune milieu de terrain a réglé en enchaînant crochet et grand pont au milieu des

défenseurs de Leganés, mais il a raté le plus facile en frappant à côté du but (58e). En fin de match, l'avant-dernier du championnat a encore bousculé le leader, mais le but de la tête de Raba a été annulé pour une position de hors jeu (69e). Puis, l'ancien Barcelonais Munir El Haddadi lancé vers le but catalan pour l'égalisation a été repris par un tacle parfait d'Inigo Martinez (90+1).

ALLEMAGNE

Le Bayern et Dortmund se neutralisent

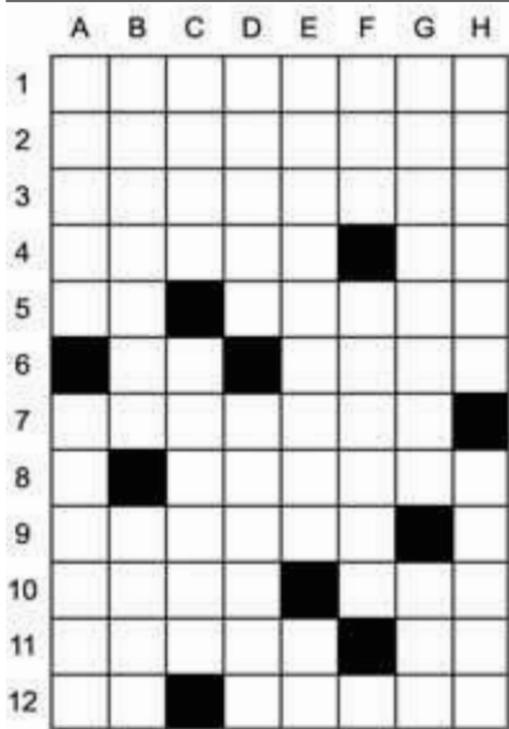
Au terme d'un match animé, le Bayern Munich a concédé le match nul (2-2) sur sa pelouse contre le Borussia Dortmund, mais conserve ses six points d'avance en tête de la Bundesliga sur le Bayer Leverkusen, champion en titre. A cinq journées de la fin de la Bundesliga, le Bayern compte 69 points, soit six de plus que Leverkusen, freiné sur sa pelouse par l'Union Berlin en milieu d'après-midi (0-0). Les Munichoïses doivent encore empocher dix points pour assurer un 34e titre de champion d'Allemagne. Neuf points pourraient également être suffisants, car ils disposent d'une différence générale de buts nettement en leur faveur (+54 contre +29). Samedi, pour le Klassiker entre les deux mastodontes du football allemand, Dortmund a ouvert le score contre le cours du jeu à la 47e minute par Maximilian Beier. Les Munichoïses pensaient avoir fait le plus dur en renversant la rencontre en l'espace de quatre minutes par Raphaël Guerreiro (65e) et Serge Gnabry (69e), mais ont concédé l'égalisation à la 75e minute sur un but de Waldemar Anton.

ARABIE SAOUDITE

Volée exceptionnelle de Ronaldo

40 bougies et toujours plein de bijoux. Cristiano Ronaldo a inscrit deux buts salvateurs avec Al-Nassr contre Al-Riyadh (2-1), samedi, en Saudi Pro League. Un doublé marqué notamment par une somptueuse demi-volée (63e), tout en puissance. Une frappe pure aux abords de la surface qui est venue convertir un ballon pourtant difficile de Sadio Mané, venu débordé sur l'aile gauche. Un missile signé CR7 qui fracasse la barre transversale et finit dans les filets d'Al-Riyadh pour permettre à Al Nassr de repasser devant et recoller d'un point au classement Al-Hilal (2e). Quadragénaire aux 933 réalisations, le Portugais se rapproche petit à petit de son mythique objectif des 1000 buts, celui qu'il s'était fixé il y a un an et demi. Déjà auteur d'un doublé la semaine dernière dans le choc face à Al-Hilal (3-1), le buteur phare de la Saudi Pro League est en passe d'atteindre plus rapidement que prévu ce cap, lui, qui compte 23 réalisations cette saison en 26 rencontres de championnat. Suffisant pour le hisser au sommet du tableau des buteurs. A noter que Ronaldo avait déjà atteint la barre des 900 buts en octobre dernier. De quoi le faire entrer dans le Top 10 des meilleurs buteurs de la Saudi Pro League (9e position) avec près de 90 buts en moins de deux saisons.

Mots Croisés



VERTICALEMENT

- A. Enduits pour les skis. Elle est agréable en bouche.
- B. Force de l'immobilisme. Prend des chemins détournés.
- C. Nettoya à grande eau. Ingrédient pour pâtissier.
- D. Héroïne de Lewis Carroll. Enceintes de gladiateurs.
- E. Abuser de la crédulité. Terme de condition.
- F. Direction du vent. Là où finissent les fleuves.
- G. Qui ne tient pas en place. Empeste.
- H. S'activer à l'étable. Matières de foulards.

HORIZONTALEMENT

- 1. Conducteur en électricité.
- 2. Pratiquer des tests en labo.
- 3. Repassera sa leçon.
- 4. Feuille à distribuer. Six en romain.
- 5. Personnage sur le calendrier. Son duvet est apprécié.
- 6. Adresse d'ordinateur. Qui n'est donc plus en vie.
- 7. Palais de sultan.
- 8. Lignes des toits.
- 9. Mettra bas à l'étable.
- 10. Irlande poétique. Voile idéale pour la régata.
- 11. Boîtes de vote. Lettres pour l'Europe.
- 12. Deuxième son de la gamme. Titres pour les rois.

LES MOTS FLÉCHÉS

STÉRILISÉ	ANALYSE DÉTAILLÉE	COIFFURE FRISÉE	UNI POUR UN COSTUME	ÉROSION	ÉLANS VERS LE CIEL
EN CAGE	GÂTÉE	OISEAU SACRÉ DU MIL	QUI PROVIENNENT DE QUELQUE PART	A BEN APPRIS	DO DE JADIS
ILS SECOUENT LE CORPS					
ATELIER D'ART			DEVANT UN ANGLAIS DE BONNE FAMILLE		RENDANT SOLIDAIRE
DIVISIONS CHRONOLOGIQUES			SOUTIEN DE JEUNE PLANT		
DONC CERTAIN					
JOYEUX PARTICIPE					NOTRE-SEIGNEUR
CLAME SON INNOCENCE					RAPPORT DE CERCLE
COMME UN RÉGIME SANS ALCOOL	CONVERTIBLE POUR UN LIT D'APPOINT				
		GROS SERPENT	DÉVISE JAPONAISE	ÉLOIGNÉ DES AUTRES	ALLER-RETOUR EN DEUX LETTRES AU MILIEU
QUI ONT SU SE MONTRER PERSUASIFS	IL EST PRESQUE ADULTE	DISQUE VIDÉO	NON OCCUPE	ÉGOÏNES	
	VAGUES AU STADE				
GARÇON DE BOX			DÉTIENS EN MAINS PROPRES	FIN DE VERBE	
MUSIQUE URBAINE				PETIT COURS D'EAU	
		INTERRUPTION D'ACTIVITÉ			
QUI NE PLAISANTE PAS					

SUDOKU

4		2				3	9	1
6	1				2		4	7
			1		9			
1	2	6	4					8
3				8	6		1	9
9	8	5	7					2
			6		8			
5	7				1		8	6
8		1				2	7	3

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ABEE ARGUS ARRET BATI CALDEIRA CORIACE EMOI ENERGIQUE ERECTILE
 GRAIN IVRAIE LEGER LUMINAIRE MATRAQUE OCTUOR ODEON POITRAIL
 SAIGNANT SAMOVAR SAPOTILLE SERAPHIN SOCQUETTE THEME VIELE ZAZOU

A	B	E	E	R	E	G	E	L	E	Z	S
N	A	R	L	N	R	R	S	I	M	A	O
I	R	I	L	A	E	R	A	A	A	Z	C
H	I	A	I	C	A	R	I	R	T	O	Q
P	E	N	T	V	V	O	G	T	R	U	U
A	D	I	O	I	M	U	N	I	A	E	E
R	L	M	P	E	S	T	A	O	Q	B	T
E	A	U	A	L	D	C	N	P	U	U	T
S	C	L	S	E	E	O	T	H	E	M	E

REVUE SCIENTIFIQUE ÉDITÉE PAR LE CNPLET

«Timsal n tamazight» cessera de paraître

C'est le clap de fin d'une aventure de 15 ans pour *Timsal n tamazight*, revue scientifique éditée par le Centre National Pédagogique et Linguistique pour l'Enseignement de Tamazight (CNPLET). Fondée en 2008, cette revue qui a produit de la recherche et de la pensée scientifique cessera de paraître cette année, à cause du départ de son rédacteur en chef, le professeur Abderezzak Dourari à la retraite.

Par Meriem kaci

«Le Centre national pédagogique et linguistique pour l'enseignement de tamazight (CNPLET) a publié un avis sur son site (cnplet.dz) quant à l'arrêt de publication de sa revue scientifique du fait du départ de son fondateur, rédacteur en chef en retraite», apprend-on du Pr. Dourari, également directeur du CNPLET. A moins qu'elle soit reprise par le prochain directeur du CNPLET ou par une autre institution de recherche, *Timsal n tamazight*, cessera de paraître. Sa disparition serait «une perte» pour la recherche scientifique. «Mon désir est que la revue continue de publier en se conformant aux contraintes de la publication scientifique», nous dit le professeur des sciences de langages et de traductologie. «Nous avons pratiquement un numéro par an élaboré par des recherches libres et alimenté par les colloques annuels que nous organisons avec la participation de nos partenaires étrangers, le laboratoire paragraphes de l'université Paris 8 et la maison des sciences de l'homme de Paris-nord», explique Pr. Dourari. Le centre a eu le mérite de confectionner une revue scientifique sans que le CNPLET ne dispose de chercheurs organiques. «Sans chercheurs organiques, nous avons réussi à faire de la recherche. Et ce, en faisant recours à un concept fondamental de la culture amazigh qui est *tiwizi*», explique M. Dourari. Via son

directeur, le CNPLET demande, habituellement, aux chercheurs algériens et étrangers de l'aider à produire de la pensée scientifique sur la langue amazighe, en y publiant des recherches. Notre interlocuteur cite entre autres, l'enseignement par méthode e-learning, la normalisation standardisation des langues de moindre diffusion en Afrique, notamment le cas de la normalisation de tamazight. La revue est à son 15^e numéro. Elle est sur ASGP (Algerian scientific journal platform), la plateforme des revues scientifiques gérée par le Cerist (Centre de recherche sur l'information scientifique et technique) et sur le site du centre : www.cnplet.dz. Ils sont regroupés en deux Tomes thématiques, la revue est citée à l'internationale en dépit des difficultés. Pour rappel, *Timsal n tamazight* est destinée essentiellement aux chercheurs du domaine de tamazight et aux étudiants des sciences du langage. Elle traite de toutes les questions liées à la langue et culture amazigh. Il s'agit entre autres, des recherches dans le domaine de la linguistique, sociolinguistiques et anthropologiques. Selon ses lignes directrices, *Timsal n tamazight* s'intéresse aussi à toutes les études portant sur la littérature en tamazight et sur la littérature algérienne et maghrébine, quelles que soient les méthodologies adoptées et quelles que soient les langues d'expression populaires ou formelles.

M. KA



DJURDJURA, AHAGGAR, KSOUR...

L'Algérie veut inscrire son histoire au patrimoine mondial



Samy Terki

Le ministère de la Culture et des Arts vient de franchir une nouvelle étape dans la valorisation du patrimoine national. Lors d'une conférence scientifique organisée samedi au Palais de la Culture Moufidi Zakaria à Alger, intitulée «Mise à jour de la liste indicative du patrimoine mondial en Algérie», le ministre Zouhir Ballalou a levé le voile sur onze sites d'importance universelle exceptionnelle désormais proposés à l'inscription sur la liste indicative de l'UNESCO.

Dans son allocution, le ministre a insisté sur la portée symbolique et stratégique de cette initiative, estimant qu'elle reflète

«la richesse et la diversité naturelle et culturelle du pays, ainsi que la profondeur historique et civilisationnelle de l'Algérie». Cette nouvelle liste, fruit d'un travail conjoint entre les cadres du ministère de la Culture et des Arts, du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, avec l'appui de chercheurs universitaires et d'experts nationaux, est présentée comme une fenêtre ouverte sur l'histoire plurimillénaire du territoire, mais aussi comme un outil de compréhension de l'évolution des civilisations humaines. La liste se décline en trois catégories : sites naturels, mixtes (naturels et culturels), et culturels. Deux sites naturels y figurent, le

parc national de Djurdjura, niché entre les wilayas de Tizi Ouzou et Bouira, et le parc national d'El Kala, à la frontière est du pays dans la wilaya d'El Tarf. S'y ajoutent deux sites mixtes, qui conjuguent valeurs écologiques et héritage culturel, la région de Tafedest, intégrée au parc culturel de l'Ahaggar (Tamanrasset), et le territoire des Balcons de Ghoufi et de El Kantara, à cheval sur les wilayas de Batna et Biskra. La catégorie des paysages culturels comprend deux entités, celui de Nedroma et des monts Trara (wilaya de Tlemcen) ainsi que le système traditionnel d'irrigation de Ghout, en plein cœur du désert, dans la wilaya d'El Oued. Ces paysages incarnent des pratiques humaines séculaires d'adaptation à l'environnement. Cinq sites culturels viennent compléter la sélection, les Ksour de l'Atlas saharien algérien, répartis entre Laghouat, El Bayadh et Naâma ; les mausolées royaux de l'Antiquité, présents dans pas moins de six wilayas (Batna, Constantine, Tipaza, Aïn Témouchent, Tiaret et Tamanrasset) ; le patrimoine archéologique de la ville de Tébessa ; les forteresses du Parc culturel Touat-Gourara-Tidikelt (Adrar et Timimoun) ; ainsi que les sites et itinéraires augustiniens, dispersés à travers plusieurs wilayas de l'est et du centre du pays. Selon M. Ballalou, cette actualisation s'inscrit dans un cadre stratégique

précis, le plan d'action quinquennal 2025-2029, conçu pour accompagner les efforts de classement des sites selon les procédures et les délais du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO. Une équipe scientifique nationale est en cours de formation. Composée d'experts algériens et de représentants de l'organisation onusienne, cette task-force devra poser les jalons d'une gestion intégrée et participative de ces sites, combinant exigences de préservation et perspectives de développement durable.

Le ministre a également insisté sur la nécessité d'une exploitation économique durable du patrimoine culturel et naturel, en misant sur une méthodologie de gestion adaptée aux spécificités des sites. L'enjeu est double : renforcer la visibilité internationale du patrimoine algérien, tout en garantissant sa transmission aux générations futures.

Présent à la conférence, le secrétaire général de la Commission nationale algérienne pour l'UNESCO, Karim Kadi, a salué une démarche concertée. Il a rappelé que cette liste est le résultat de plusieurs réunions et ateliers réunissant des spécialistes du patrimoine, et affirmé l'engagement de la commission à «accompagner pleinement cette dynamique» pour la sauvegarde et la valorisation du patrimoine algérien.

S. T.

16



- Alger 29°
- Ouargla 30°
- Oran 29°
- Constantine 30°

FADJR 05:43	DOHR 12:59	ASR 16:16	MAGHREB 18:51	ISHA 20:15
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

SAISIE DE 66 KG DE COCAÏNE À ADRAR

Soixante-six (66) kg de cocaïne ont été saisis, vendredi à Adrar, lors d'une opération qualitative effectuée par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), des Douanes algériennes et de la Sûreté nationale, indique dimanche un communiqué de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organi-

sée multiforme et dans la continuité des efforts visant à endiguer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire, des Douanes algériennes et de la Sûreté nationale ont appréhendé, vendredi 11 avril 2025, lors d'une opération qualitative effectuée au niveau du secteur militaire d'Adrar en 3e Région militai-

re, un narcotrafiquant et saisi 66 kilogrammes de cocaïne", précise la même source. "Cette opération de qualité confirme, une nouvelle fois, la grande vigilance et la ferme détermination des forces de l'ANP mobilisées le long des frontières nationales, à lutter contre la criminalité organisée et à préserver la stabilité et la sécurité du pays", ajoute le communiqué.

BÉJAIA

ARRESTATION DE DEUX CRIMINELS À SIDI AÏCH

Les agents de la sûreté de daïra de Sidi Aïch ont réussi à arrêter deux jeunes âgés de 19 et 25 ans pour trafic de drogue et de psychotropes, selon un communiqué de la cellule d'information et de communication de la sûreté de la wilaya de Béjaïa. Cette opération fait suite à des informations parvenues aux éléments de la sûreté de Daïra indiquant que deux individus de la région vendaient des psychotropes dans un entrepôt abandonné de la ville de Sidi Aïch. Des policiers en civil ont alors été déployés dans les environs. Après une opération de surveillance, ils ont aperçu un jeune homme recevoir un sac en plastique d'un autre jeune qui se trouvait sur une moto. Les deux suspects ont été interpellés et, après une fouille minutieuse, 105 comprimés de psychotropes de type prégabaline ont été trouvés et saisis à l'intérieur du sac plastique, ainsi que 16 autres comprimés du même médicament, répartis et prêts à la vente dans deux paquets de cigarettes. Une somme d'argent estimée à 5 200 DA a également été saisie. Un dossier pénal a été établi à leur encontre pour vente de psychotropes. Ils ont été présentés devant les juridictions compétentes et, après leur comparution immédiate, un mandat de dépôt a été prononcé à leur encontre.

Idir M.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // LUNDI 14 AVRIL 2025 // N°1051 // PRIX 20 DA

COUPE D'ALGÉRIE 2025

Les arbitres des demi-finales connus

La Commission fédérale de l'arbitrage (CFA) a désigné les arbitres devant officier lors des demi-finales de la Coupe d'Algérie (seniors/messieurs) de football, entre l'USM El Harrach et l'USM Alger et le CR Belouizdad et le MC El Bayadh, a indiqué dimanche un communiqué de la Fédération algérienne de football (FAF).

Le match USMH-USMA sera arbitré par Yahia Dahar, qui sera assisté de Hamza Bouzid et de Mohamed Elamine Rezgua, alors que le 4e arbitre est Anis Azrine. Par contre, l'arbitre Fatah Harkat assisté de son collègue Reda Klikha ont été affectés à la VAR. Pour sa part, l'arbitre Said Aouina dirigera l'autre demi-finale entre le CRB et le MCEB, et il sera assisté de ses coéquipiers Redouane Amroune et Lotfi Zerouga. Le 4e arbitre est Tayeb Bouderbhal, alors que l'assistance vidéo à l'arbitrage sera assurée par le tandem Nabil Boukhalifa - Abbès Akram Zerhouni. Les deux matchs sont programmés le mardi 15 avril courant. Le derby USMH-USMA est prévu à 20 h 45 au stade du 5-Juillet (Alger), alors que le duel CRB-MCEB se déroulera, à 18 h 00, au stade Miloud Hadeft d'Oran.



INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

LE SALON « MAGHREB PHARMA » DU 22 AU 24 AVRIL À ALGER

La 11^e édition du Salon international de la technologie pharmaceutique en Afrique du Nord "Maghreb Pharma" se tiendra du 22 au 24 avril au palais des expositions à Alger, avec la participation de plus de 300 exposants, ont indiqué les organisateurs dans un communiqué. Cette édition devrait réunir plus de 4 500 visiteurs professionnels d'Algérie et d'autres pays africains dont la Tunisie, la Libye et la Mauritanie, pour "découvrir les dernières avancées du secteur et nouer de nouveaux partenariats d'affaires", selon la même source. Le Salon a pour objectif de mettre en lumière les solutions technologiques les plus innovantes pour relever les défis

actuels du secteur. Ainsi, les visiteurs auront accès à une offre couvrant les équipements de fabrication pharmaceutique (lignes de production, conditionnement, emballage), les intrants et matières premières, les équipements de laboratoire, de contrôle et d'analyse, les technologies de purification et de traitement de l'air ainsi que les solutions de digitalisation, d'automatisation et d'intelligence artificielle appliquées au secteur pharmaceutique. Le programme de l'évènement comprend également plus de 30 conférences, animées par des experts et chercheurs internationaux, qui porteront sur plusieurs thématiques liées notamment aux

aspects techniques et réglementaires relatifs à la fabrication locale, aux stratégies de production et d'autosuffisance pharmaceutique, à la mise à jour sur la recherche et au développement et industrie pharmaceutique 4.0. En parallèle de ces conférences, un espace, baptisé "Exhibitor Stage", sera consacré aux exposants pour partager leurs solutions techniques, innovations, produits et avancées technologiques.

"Ces présentations, courtes mais ciblées, permettront aux visiteurs de découvrir des réponses concrètes aux défis de l'industrie pharmaceutique", est-il expliqué dans le communiqué.

LA VILLE D'ORAN COMPTE EXPLOITER SES TUNNELS

Les anciens tunnels de la ville d'Oran, qui datent de plusieurs siècles, feront l'objet de travaux de restauration et d'entretien, en vue de leur intégration dans le circuit touristique, a annoncé, dimanche, le wali Samir Chibani. Lors de son intervention dans le cadre d'une journée de formation sur le thème "Cohésion régionale et développement urbain durable", organisée au profit des chefs de daïras et des présidents d'assemblées populaires communales de la wilaya, à l'initiative des services de la wilaya en coordination avec l'université d'Oran, le wali a indiqué que la création d'une unité rattachée à la Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran (SEOR) est prévue pour la gestion des anciens tunnels de la ville (longs de 84 km), leur entretien et leur réhabilitation, afin de les intégrer dans le parcours touristique de

la ville. Le wali a donné des instructions à la SEOR pour "accélérer les procédures administratives et techniques nécessaires à la mise en place de cette unité et à son entrée en service dans les plus brefs délais". Concernant le quartier ancien de Sidi El Houari, il a été précisé que plus de 20 immeubles anciens ont été démolis après le relogement à Misserghine de leurs occupants, et qu'il reste 1 034 autres bâtisses classées en zone rouge à démolir. Le wali a indiqué que des logements neufs seront reconstruits dans le style architectural traditionnel du quartier, et que les travaux seront confiés à des promoteurs publics tels que l'OPGI, l'AADL, et l'ENPI dans le cadre du logement promotionnel aidé (LPA). Il a ajouté qu'il est impossible de restaurer ces habitations en raison de leur état de délabrement avancé et du

coût élevé des travaux de restauration. Par ailleurs, il a annoncé que l'hôpital historique de Baudens, dans le quartier de Sidi El Houari, sera restauré par le groupe Sonatrach et que le lycée Gadiri Hocine sera pris en charge par le groupe Sonelgaz. Un budget de 900 millions de dinars a également été réservé pour la restauration de l'ancien siège de l'APC d'Oran, selon la même source. À noter que cette journée de formation, animée par le professeur Aziz Belkhit, architecte et enseignant à l'université Paris Nord (France), était destinée aux responsables locaux et a porté sur la modernisation des villes et des territoires urbains, ainsi que sur l'intégration durable des différentes zones, prenant en compte les dimensions économiques, sociales et environnementales à long terme.

VAINQUEUR AVEC 90,35 % DES VOIX

BRICE CLOTAIRE OLIGUI NGUEMA ÉLU PRÉSIDENT DU GABON

Le candidat Brice Clotaire Oligui Nguema a raflé 90,35 % des voix exprimées lors de l'élection présidentielle au Gabon, organisée samedi, a indiqué dimanche le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, Hermann Immongault. "Le président de la transition et candidat à l'élection présidentielle du 12 avril dernier, Brice Clotaire Oligui Nguema, a remporté ce scrutin avec un score historique de 90,35 % des voix", a déclaré le ministre. Les tendances après la fermeture des bureaux de vote à travers le pays et à l'étranger donnaient déjà le candidat du mouvement Les Bâtisseurs largement vainqueur. Selon des observateurs, cette victoire écrasante de Brice Clotaire Oligui Nguema, témoigne de la confiance et du soutien du peuple gabonais afin qu'il poursuive l'œuvre de transformation du pays ainsi que l'amélioration de leurs conditions de vie. S'agissant de l'ancien Premier ministre Alain-Claude Bilie-By-Nze, il a obtenu 3,2 % des voix, a indiqué la même source. Le scrutin s'est déroulé dans le calme, selon les autorités. Au total, 3037 bureaux de vote ont été ouverts, dont 96 à l'étranger. Le taux de participation a été estimé à 87,21 %.

